

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 109 (1973)

Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

27

Montreux, le 21 septembre 1973

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

1172

et bulletin corporatif



Photo E.F.G.S. Macolin

Communiqués

GRETI

A la suite de la nomination à plein temps de M. Jean Carrard au Département de l'instruction publique du canton de Vaud

LE POSTE D'ADMINISTRATEUR ET COORDINATEUR DES ACTIVITÉS DU GRETI

est mis au concours.

Poste actuellement à mi-temps ; possibilité d'extension à un poste à temps complet.

Qualités requises : Connaissance des problèmes de formation scolaire et professionnelle, intérêt pour l'éducation des adultes, goût des contacts humains, initiatrice et esprit d'organisation, facilité d'adaptation à un horaire irrégulier.

Lieu de travail : Lausanne.

Renseignements : M. Jean Cardinet (038) 24 41 91 ; M. Jean Carrard (021) 27 91 59, ch. des Allinges 2, 1006 Lausanne.

Candidatures : Adresser offres et présentations de salaire à :

M. Jean Cardinet, président du GRETI, Bellerache 7, 2000 Neuchâtel, **avant fin octobre 1973.**

Cotisations SPV 1973

Dernier rappel

Montants :

Membres actifs des sections de Nyon, Rolle, Ste-Croix, Lavaux Fr. 97.— (la cotisation locale est perçue par la section)

Membres actifs des autres sections Fr. 100.— (la cotisation locale est incluse)

Membres associés des sections de Nyon, Rolle, Ste-Croix, Lavaux Fr. 17.— (la cotisation locale est perçue par la section)

Membres associés des autres sections Fr. 20.— (la cotisation locale est incluse)

A verser au CCP de la Société pédagogique vaudoise, N° 10 - 2226, jusqu'au 30 septembre 1973, en utilisant si possible le bulletin de versement-carte de membre encarté dans le N° 11.

Dès le 1^{er} octobre 1973, les cotisations 1973 non rentrées seront recouvrées par remboursement postal.

Secrétariat général SPV.

NOUVEAUX FILMS A FORMAT RÉDUIT

Premier week-end de visionnement à Lausanne

Les 17 et 18 novembre 1973 aura lieu au foyer pour apprentis et étudiants « Le Cazard », rue du Pré-du-Marché, à Lausanne, le premier week-end de visionnement de nouveaux films à format réduit organisé en Suisse romande. La Communauté suisse de travail jeunesse et mass media (AJM) à Zurich organise cette manifestation en collaboration avec le secrétariat romand de Pro Juventute à Lausanne, le Centre d'initiation au cinéma de Lausanne et la Maison des Jeunes de Genève. Ce week-end fournit à tous ceux qui utilisent le film dans l'enseignement, pour le travail des jeunes ou dans l'éducation des adultes, l'occasion de s'informer des films les plus récents disponibles auprès des différents distributeurs suisses. Durant près de douze heures, une trentaine de films en 16 mm, de court, moyen ou long métrage, sont projetés. Chaque participant reçoit une documentation détaillée et complète sur les films. Le programme et les feuilles d'inscription sont à demander au secrétariat romand de Pro Juventute, Galeries St-François B, 1003 Lausanne, tél. (021) 23 50 91.

Grandjean Henri, Jeanrenaud Henri
Histoire de la Suisse I. Lausanne, Payot

Grandjean Henri, Jeanrenaud Henri
Histoire de la Suisse II. Lausanne, Payot

Rebeaud Henri, **Géographie de la Suisse.** Lausanne, Payot.

Rebeaud Henri, **Géographie universelle.** Lausanne, Payot.

couvrira les besoins de l'école romande jusqu'à la fin de l'année scolaire 1975-1976. A partir de là, d'autres ouvrage (cours, manuels, fiches, fascicules, auxiliaires audio-visuels ou tout autre matériel didactique adéquat) devraient pouvoir être mis à la disposition du corps enseignant. C'est à résoudre ce problème, entre autres, que s'emploient les commissions romandes des moyens d'enseignement primaires et secondaires (CORMEP et CORMES). Les travaux en cours se situent actuellement au niveau des études préliminaires, de la prospection et de la consultation. Les grandes lignes des futurs moyens d'enseignement ne sont pas encore définies. Pendant la première quinzaine de juin, un avis a paru, à ce sujet, dans les Feuilles des avis officiels des cantons romands et du Jura pour informer les intéressés auteurs et éditeurs, qui auraient à faire valoir ou des ouvrages ou des projets de nature à être pris en considération. Les moyens d'enseignement à produire sont destinés à être utilisés essentiellement au niveau primaire, mais aussi dans certaines sections de l'enseignement secondaire

2. Education civique

Plusieurs cantons étant intéressés, sur le plan romand, par l'utilisation d'un manuel commun d'éducation civique CORMES va sélectionner, acquérir ou créer les moyens d'enseignement souhaités. Ils seront utilisés dans les classes primaires et secondaires **des deux dernières années de la scolarité obligatoire**. Dans ce domaine, comme pour l'histoire et la géographie, les travaux de la commission en sont encore au stade des premières études.

Si aucun ouvrage en usage, ni aucun projet éventuellement achevé et présenté ne devait être retenu, CORMES chargera un auteur, respectivement un comité de rédaction, de produire le matériel envisagé.

3. Renseignements auprès du Service des moyens d'enseignement de l'IRDP, 43, faubourg de l'Hôpital, 200 Neuchâtel, tél. (038) 24 41 91.

IRDP.

Divers

A propos de manuels

1. Histoire et géographie

La dernière réédition des quatre manuels suivants :

Documents

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉS

GRETI

Cotisations SPV 1973 658

Premier week-end de visionnement à Lausanne

658

Cours de Crêt-Bérard

658

DIVERS

A propos de manuels 658

DOCUMENTS

La différenciation des enseignements 659

Réforme vaudoise 664

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Gilde de documentation de la SPR 673

FORMATION CONTINUE

Séminaires du Centre de recherches en psychologie et psychanalyse 676

RADIO SCOLAIRE

Quinzaine du 24 septembre au 5 octobre 676

LES LIVRES

La préparation des enfants à la modernisation 678

Sortilèges d'enfance 678

éditeur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Administration, abonnements et annonces : **IMPRIMERIE CORBAZ S.A.**, 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 379.

Prix de l'abonnement annuel :
Suisse Fr. 26.— ; étranger Fr. 35.—

La différenciation des enseignements

1. Problématique

Comment mettre en accord l'enseignement avec les rythmes et les capacités différentes des élèves ? Répondre à cette question ne consiste pas à déterminer le moment idéal du passage du primaire au secondaire (structure 5/4, 6/3, 4/5, etc.), car cette coupure ne correspond qu'à une division administrative.

Il ne s'agit pas non plus du passage du maître unique aux maîtres multiples. Cela constitue un problème à part : ce passage peut en effet ne pas se faire conjointement à celui du primaire au secondaire : (un an plus tard par exemple) ni correspondre à la différenciation des enseignements ; dans chaque section différenciée, les élèves peuvent être confiés à un maître unique.

Le problème est donc d'examiner à quel moment du développement de l'enfant l'enseignement général et commun à tous doit se diversifier en enseignements spécifiques, dispensés à des sous-ensembles de la population d'élèves.

La différenciation précoce ou tardive des enseignements peut reposer sur des arguments d'origine diverse qu'il convient d'évaluer. Ils peuvent être d'ordre psychosociologique : diversification des aptitudes, rôle du milieu et de l'école sur le développement intellectuel et général, mais aussi d'ordre politico-économique : diminution de la ségrégation sociale, besoin de main-d'œuvre qualifiée, égalité des chances.

Ce problème est déjà ancien. Il n'a cessé de préoccuper (depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale) politiciens, sociologues et psycho-pédagogues européens. Au début du siècle, des réformes avaient été entreprises aux USA, visant à assouplir les structures scolaires et à retarder le moment des choix irréversibles.

De très nombreuses innovations, plus ou moins audacieuses, plus ou moins étendues, ont été envisagées et exécutées partout en Europe. Certaines ont été institutionnalisées ou sont en voie de l'être (par exemple la Grundskola en Suède, la Comprehensive School en Angleterre, la Scuola media Statale en Italie, la Gesamtschule en RFA et en Suisse le Cycle d'orientation genevois).

2. Tendance des innovations dans le monde

2.1. Les objectifs

2.1.1. La démocratisation des études

L'ensemble des réformes scolaires a été dominé par la volonté de démocratiser l'enseignement. C'est-à-dire offrir à chacun des chances égales de formation et réduire l'influence des déterminants socio-culturels sur la réussite scolaire.

2.1.2. L'amélioration de l'orientation professionnelle

Les structures scolaires traditionnelles supposent le choix quasi irréversible d'une filière scolaire à l'âge de 11-12 ans voire même plus tôt encore. L'enfant n'est pas prêt à le faire. Les réformes pédagogiques ont donc cherché des solutions permettant de retarder le plus possible le moment du choix et facilitant les réorientations scolaires.

2.1.3. La réduction de la ségrégation sociale

L'école cherche à favoriser l'intégration sociale des élèves en repoussant l'attribution précoce des enfants à des sections parallèles, imperméables et hiérarchisées intellectuellement et socialement. Dans l'ensemble, les structures nouvelles ont pour objectifs : le maintien des contacts prolongés entre élèves de capacités diverses et provenant de milieux différents.

2.1.4. L'augmentation de la qualification de la main-d'œuvre

Parmi les objectifs fondamentaux de l'OCDE en matière d'enseignement, on peut noter celui-ci¹ : « élaborer des programmes scolaires adaptés à l'évolution des besoins socio-économiques et politiques ».

La plupart des réformes de structures scolaires d'après-guerre ont tenté d'atteindre ces 4 objectifs en expérimentant des solutions diverses.

2.2. L'argumentation

2.2.1. Les arguments en faveur d'une différenciation précoce des enseignements. Ils sont de deux types :

— permettre le développement des élèves les plus doués : une différenciation précoce leur facilite la poursuite des étu-

¹ OCDE : Enseignement secondaire, évolution et tendance, p. 197.

des. Un enseignement destiné à une classe hétérogène freinera le progrès des élèves brillants.

— maintenir un enseignement secondaire long : une sélection des élèves doués, à 11 ans, suppose un enseignement secondaire long (de 11 ans à 18-19 ans). Retarder la différenciation signifie réduire cet enseignement secondaire. Cette réduction n'est pas admise.

2.2.2. Les arguments en faveur d'une différenciation tardive.

Ils sont nombreux et reposent sur d'importants travaux scientifiques :

— Instabilité psychologique des enfants jusqu'à 14-15 ans.

Des études ont montré que les estimations des Q.I. gagnent en stabilité avec les années. On considère qu'à la fin de la période d'enseignement élémentaire cette stabilité est suffisante (Anastasi).

— Différenciation progressive des aptitudes.

Selon les travaux de nombreux psychologues, dire de deux enfants de niveau d'intelligence égal lequel a des aptitudes littéraires, lequel a des aptitudes scientifiques n'est possible que tardivement. Les psychologues français Bonnardel et A. Nguyen-Xuan ont mis cela en évidence en étudiant les résultats scolaires des élèves de la 6e à la 12e année. D'après A. Nguyen-Xuan, la différenciation des aptitudes apparaît en 9e. Des recherches semblables ont été entreprises en Suède et en

Angleterre. Il résulte de ces remarques qu'une différenciation précoce ne repose que sur les différences d'intelligence générale et non sur des aptitudes spécifiques.

— Instabilité des choix professionnels. Les choix professionnels ou scolaires n'ont de stabilité que s'ils sont posés vers 17, 18 ans. Un psychologue américain, D. Super l'a abondamment démontré. Plus l'enfant est jeune lorsqu'il procède à ce choix, plus il y a de chance qu'il soit amené ultérieurement à le reviser et à changer de voie.

— Faible rendement des enseignements secondaires et supérieurs.

Cet argument découle des précédents. Une différenciation précoce nécessite le choix aléatoire d'une filière scolaire, résultant de l'instabilité des motivations et de la non-différenciation des aptitudes. D'où d'une part un nombre important d'élèves qui échouent ou abandonnent les études secondaires ou supérieures et d'autre part de nombreux élèves, aptes à les suivre, qui en sont exclus (J. Pelnard en France, C. A. Larsen au Danemark, R. Pedley et le rapport Early learning du Central Advisory Council for Education en Angleterre).

Les examens de sélection proposés à 11 ans n'ont pas amélioré notablement la distribution des élèves dans les diverses filières d'enseignement. J. Cardinet a montré la faible validité des pronostics posés à cet âge.

— Diminution du handicap socio-culturel avec les années.

L'enseignement a pour effet de combler les lacunes provenant des carences culturelles du milieu familial. Une sélection précoce pourrait écarter des élèves qui, quelques années plus tard, auraient été aptes à entreprendre une formation supérieure. Ce fait a été souligné par les études de M. T. Husen et par celles de M. D. Wolfle en Suède.

M. Reuchlin¹ signale que « l'importance pour la démocratisation de l'enseignement de retarder l'âge auquel s'effectue la sélection a été signalée dans tous les pays où des réformes ont été entreprises en vue de cette démocratisation ».

La différenciation des enseignements intervient, sous des formes plus ou moins définitives, généralement après 6 ans d'enseignement primaire ou élémentaire, dans quelques cas après 5 ans, très rarement après 4 ans. Les propositions et réalisations suisses suivent la même tendance. La différenciation apparaît, dans la plupart des pays, vers 12-13 ans. Elle revêt cependant des formes très différentes ; structures parallèles, peu perméables, cours facultatifs, cours à option, cours à niveaux, cours d'aptitudes, courants rapides ou lents, enseignement individualisé. Il convient d'examiner les solutions adoptées.

¹ Reuchlin : L'orientation pendant la période scolaire, p. 226-230.

Pays étrangers	Enseignement primaire non différencié		
	4 ans	5 ans	6 ans
Allemagne (RFA)			☆
Berlin			
Angleterre		☆	☆
Belgique			☆
Canada (Québec)			☆
Danemark			☆
France		☆	
Italie		☆	
Japon			☆
Suède			☆
URSS ¹	☆		☆
USA (le plus souvent)			☆

¹ Cours facultatifs : 5e et 6e ; cours à options : 7e.

Suisse	Enseignement primaire non différencié		
	4 ans	5 ans	6 ans
Innovations :			
Budé/CO/GE			☆
Dulliken/SO			☆
Projets :			
Allmendmeilen (ZH)			☆
Bâle-Ville (Schul-Synode)			
Muttenz/BL	☆		
Valais		☆	
Vaud		☆	
Rapport GROS			☆
Rapport SSPES (Enseignement secondaire de demain)			
Rapport « Changer l'école »			☆
Rapport du Colloque d'orientation scolaire et prof./NE			☆
Etat actuel :			
Berne		☆	
Fribourg			☆
Genève			☆
Valais			☆
Vaud (3 ans)	☆		
Neuchâtel			☆

2.3. Les innovations entreprises dans le domaine des structures scolaires

D'une façon générale, la tendance de l'évolution est caractérisée par la disparition progressive des structures verticales cloisonnées et leur remplacement par des structures horizontales de types divers. Selon Reuchlin¹ « il ne paraît guère contestable que l'évolution tend à se faire, de façon générale, de la première citée de ces formes d'organisation (orientation déterminée et peu modifiable dès le début du secondaire) vers la dernière (aucune séparation entre les élèves, si ce n'est pour certaines matières à option et seulement dans les dernières années), cette évolution étant souvent considérée comme un aspect particulier de l'évolution sociale et économique, propre à notre époque. » Les structures horizontales ont le plus souvent conservé un mode de différenciation des enseignements, mais cette différenciation est suffisamment souple pour permettre la satisfaction des objectifs de la démocratisation de l'enseignement :

- égalité des chances
- orientation scolaire et professionnelle retardée
- intégration sociale et culturelle
- population plus qualifiée.

Diverses solutions ont été trouvées, que l'on peut assimiler aux types d'organisation suivants :

2.3.1. Structures verticales mais perméabilité des cloisons

Les structures sont alors de type additif, les différentes sections sont regroupées au sein d'un même établissement. Des passages entre les sections sont aménagés grâce à des cours de rattrapage et des cours d'appui. Les élèves cependant sont répartis dès la première année secondaire en plusieurs sections hiérarchisées, sur la base d'un examen d'entrée. En Suisse, le cycle d'orientation genevois, le futur CO valaisan, l'une des propositions du GROS, en France les collèges d'enseignement secondaire (CES), certaines Comprehensive Schools, Gesamtschulen et écoles américaines sont de ce type. Les propositions de « Rencontres Suisses » se rapprochent également de ce modèle.

Les recommandations des stages de Frascati et de Bruxelles, organisés par le Conseil de l'Europe, vont sensiblement dans le même sens : le cycle secondaire comprend 2 sections :

- la section A pour les élèves ayant suivi une scolarité primaire normale,
- la section B pour les élèves en possession d'une formation incomplète. Cette

section vise à préparer les enfants à entrer en section A.

2.3.2. Structures horizontales caractérisées par un enseignement commun et des cours à options.

Cette solution est un compromis entre l'absence de différenciation et la différenciation. Au cours du cycle secondaire premier degré, l'enseignement de base, commun à tous, décroît pour accorder de plus en plus d'importance aux options. Le choix des options n'enferme cependant pas l'enfant dans une orientation irréversible. Des changements d'options demeurent possibles. Dans certains cas, des cours de rattrapage et d'appui sont à disposition.

L'URSS a adopté ce type d'organisation, ainsi que la Belgique, le Japon et les USA dans certains cas. Dans ce dernier pays, le nombre des options possibles est considérable. C'est un enseignement à la carte. Une part importante du travail est personnelle (40 % du temps scolaire). Cette structure scolaire constitue la base de la suivante.

2.3.3. Structures horizontales caractérisées par un enseignement commun, des cours à options et des cours semi-individualisés (voie rapide ou voie lente, cours à niveaux, cours d'aptitudes). Ils s'agit dans ce cas de l'école globale intégrée, différenciée.

La plupart des récentes innovations européennes vont dans ce sens : Duliken dans le canton de Soleure, Budé dans le canton de Genève, dans une certaine mesure le Mail dans le canton de Neuchâtel, la Grundskola en Suède, les CES expérimentaux en France, ainsi que certaines Comprehensive Schools anglaises et Gesamtschulen allemandes.

Divers organismes suisses proposent de telles structures : le rapport « Changer l'école », le rapport du GROS, le document de la Commission « Enseignement secondaire de demain » et celui du Colloque d'orientation scolaire et professionnelle de Neuchâtel.

L'école intégrée, différenciée se compose d'un programme commun dispensé à tous les élèves, assimilable soit à des rythmes différents (Canada, certaines Comprehensive Schools anglaises), soit à des niveaux différents (cours à niveaux, cours d'aptitudes).

Les cours à niveaux par matière permettent d'acquérir un programme de base selon des pédagogies différencierées. La perméabilité entre les niveaux doit être assurée. Les cours d'aptitudes par matière, qui interviennent généralement vers la fin du cycle secondaire premier degré, rendent impossibles les passages d'un cours à

l'autre. En effet, ils se caractérisent par une progression différente dans le programme selon les cours.

Cours à niveaux et cours d'aptitudes ont ceci de commun qu'un élève donné peut se situer dans des cours de difficultés diverses selon les disciplines. De façon générale, on constate qu'au cours du Cycle secondaire les changements de niveaux se font plus rares et que le nombre des options augmente.

S. Poignant prétend¹ que « tous les problèmes de structures du 1^{er} degré secondaire seront réglés dans le sens de la Gesamtschule (école intégrée, différenciée), partout en Europe, au cours de la décennie qui commence ou de la suivante ».

3. Evaluation des diverses structures scolaires présentées ci-dessus

Les évaluations des réformes scolaires entreprises au niveau de l'enseignement secondaire sont encore rares ou/et partielles pour deux raisons : la première, parce que les applications sont peu nombreuses, sinon en Suède, et très diversifiées ; la seconde parce que, de réalisation récente, le recul n'est pas suffisant pour conclure.

3.1. Les évaluations positives

3.1.1. T. G. Monks cite des résultats favorables à la Comprehensive School :

Elle favorise l'unité culturelle, encourage les garçons plus portés que les filles à s'engager de bonne heure dans la vie professionnelle, à demeurer à l'école. La maturité sociale semble cependant dépendre davantage du milieu familial que de l'école (Müller). La Comprehensive School permet une meilleure adaptation des élèves à l'école (Currie).

Les garçons obtiennent de meilleurs scores à des tests d'intelligence et d'anglais dans les Comprehensive Schools alors que les filles réussissent mieux à ces épreuves lorsqu'elles se trouvent en Grammar School (Koshe).

3.1.2. R. Pedley a montré qu'en Angleterre les écoles non-sélectives commençaient à rattraper le niveau de réussite obtenu par le système ancien à 3 sections verticales.

3.1.3. En Suède on a constaté que les nouvelles structures scolaires entraînaient une atténuation de l'influence des facteurs socio-économiques sur l'orientation des

¹ Reuchlin : L'orientation pendant la période scolaire, p. 234.

¹ S. Poignant : Réflexions sur l'évolution future de la structure des systèmes éducatifs européens, p. 445.

jeunes. En outre, le choix d'une filière non-gymnasiale était fait, sans que l'élève ait subi d'échecs préalables.

3.2. Les rendements équivalents

Nombre de travaux mettent en évidence que les modifications des structures scolaires n'ont pas donné les résultats escomptés et que la situation est restée sensiblement la même. Il est intéressant de relever que ces remarques sont faites par les Suédois qui ont déjà une longue expérience de l'enseignement hétérogène au cycle secondaire. Ils bénéficient donc d'un recul plus important que les autres pays.

Une importante enquête a été entreprise par l'UNESCO dans 12 pays afin de comparer les rendements en mathématiques obtenus dans un système élitiste et dans un système non-sélectif. A l'âge de 13 ans, les élèves issus du système sélectif obtiennent des résultats supérieurs. Cependant à 17, 18 ans, les élèves ont des résultats équivalents quel que soit le système scolaire adopté. La Suède et le Japon, qui possèdent des systèmes scolaires intégrés, obtiennent toutefois les meilleurs scores.

L'école globale n'a pas, semble-t-il, répondu aux attentes d'ordre social. Le handicap socio-culturel est demeuré important. Elle n'aurait cependant pas provoqué une baisse du niveau d'enseignement. Reuchlin cite deux enquêtes suédoises (Husen et Svensson) qui comparent des écoles globales à des écoles à subdivisions verticales. Les résultats obtenus par ces deux enquêtes n'ont mis en évidence aucune différence importante. Les deux systèmes ont les mêmes effets ; Reuchlin conclut que, dans ce cas, les élèves bien doués ne gagnent rien à être séparés précocement des élèves moins doués.

S. Marklund, en Suède, tire les mêmes conclusions à la suite de l'examen de diverses expériences qui ont été menées vers les années 1960 sur l'école globale. Une tendance générale cependant se dégage des résultats des élèves à des tests d'intelligence et de connaissances en faveur d'une différenciation des enseignements.

A la suite de ces travaux, les Suédois, dont la politique d'innovation est caractérisée par la réforme permanente, ont procédé à une nouvelle réforme en 1970. Les branches à options sont moins nombreuses. Des groupes sont constitués en 7e en fonction des intérêts et des goûts des élèves (groupe technique, groupe esthétique, groupe socio-économique, groupe linguistique). En outre, les chercheurs suédois estiment que les objectifs fixés

(point 2.1.) seront atteints bien moins par des modifications de structures que par l'adaptation de nouvelles formes et méthodes d'enseignement.

3.3. Les évaluations négatives

Très généralement, les écoles non-sélectives n'ont pas obtenu des rendements scolaires inférieurs à ceux des classes traditionnelles. Cependant, il est possible d'inférer d'une étude sur les Comprehensive Schools que les premières années d'application de cette nouvelle structure scolaire ont entraîné une baisse d'efficacité de l'enseignement, baisse qui fut rattrapée ultérieurement (R. Pedley).

Un résultat négatif encore : aux USA, la ségrégation sociale se serait accrue, là où un enseignement intégré était appliqué.

3.4. Le faux problème

Comparer deux systèmes scolaires dont les objectifs ne sont pas communs n'est guère possible. Plus les objectifs sont différents, plus la comparaison est délicate.

Les critères habituellement choisis par les chercheurs : notes scolaires et résultats psychologiques obtenus dans l'un et l'autre système sont inadéquats et ne peuvent conduire à des conclusions valables. C'est l'avis du Deutscher Bildungsrat et de Jörg Schlommerkemper.

Ce dernier estime qu'espérer voir la Gesamtschule donner un enseignement supérieur à celui de la Hauptschule et de la Realschule c'est se méprendre sur sa finalité. Elle cherche à créer une société différente dans laquelle la culture sera accessible à chacun. A cet effet, elle adopte des contenus, des formes d'enseignement et des critères d'évaluation différents. Dans les écoles sélectives, le critère retenu est le rendement des individus culturellement favorisés, dans les écoles intégrées, différencier, c'est l'amélioration de l'intégration et des rapports sociaux.

3.4.2. Certains Suédois pensent également que les réformes entreprises cherchent davantage à atteindre des objectifs politiques comme l'intégration sociale et l'égalité des chances culturelles, qui ne font que rarement l'objet d'évaluations, que des objectifs pédagogiques traduits en termes de rendements scolaires.

4. Conclusion

4.1. Considérant les faits, c'est-à-dire les mouvements de réformes entrepris dans le monde, les périodes et les modalités de différenciation des enseignements, il est possible de mettre en évidence une certaine unanimité : passage des structures scolaires cloisonnées, précocement sélec-

tives parce que tôt différenciées, à des structures horizontales de plus en plus souples, toujours plus proches d'un enseignement individualisé : ces structures horizontales cherchent à repousser le plus possible le moment d'une différenciation définitive.

Précédée quelquefois d'une période d'observation, la diversification débute vers 12, 13 ans, le plus souvent après 6 ans d'enseignement primaire. L'enseignement commun est encore très important. Tout en avançant dans les études, l'élève dispose d'un choix de plus en plus vaste d'options et d'un enseignement adapté à ses aptitudes et à son rythme d'apprentissage. Vers la 9e ou 10e année, l'élève doit fixer son choix (14-16 ans) pour entrer dans une phase dite de détermination.

L'horizontalité des structures s'étend également, dans les réformes les plus récentes (Suède, Québec), à l'enseignement secondaire du second degré (en Suisse : propositions de la Commission « Enseignement secondaire de demain »).

4.2. Considérant les évaluations de ces réformes, il ressort que la concordance entre les diverses conclusions de recherches est loin d'être réalisée.

Les travaux montrent cependant qu'à l'âge de 10-11 ans, l'enfant n'est pas mûr, ni suffisamment stable pour procéder à un choix scolaire et pour être enfermé dans une filière unilinéaire. En outre, ses aptitudes ne sont pas encore nettement définies. L'école peut encore compenser les carences culturelles de certains élèves issus de milieux socialement défavorisés.

Il est établi que les écoles globales intégrées, après un temps de mise en route, forment des élèves dont les rendements scolaires et les performances psychologiques sont équivalents peu ou prou à ceux des élèves issus de classes traditionnelles.

Cependant, les conclusions des recherches sont contradictoires lorsqu'il s'agit d'évaluer les objectifs sociaux des nouvelles structures scolaires (diminution de la ségrégation sociale et réduction du déterminisme social).

Si les résultats des enquêtes et des expériences ne sont pas toujours favorables aux structures horizontales, ils ne leur sont que très rarement défavorables.

4.3. L'interprétation des résultats de ces recherches d'évaluation permet de conclure selon les cas

4.3.1. Que les systèmes ne sont pas comparables parce qu'ils visent des objectifs extrêmement différents ; que les méthodes expérimentales ne sont pas appropriées et que les objectifs des réformes

scolaires sont d'ordre politique bien plus que pédagogique ou psychologique.

4.3.2. Que les innovations mises sur pied jusqu'ici n'ont pas été suffisamment fondamentales et que par conséquent il convient de réexaminer la question et de proposer de nouvelles structures mieux adaptées.

4.3.3. Qu'il s'agit bien moins de changer les structures du cycle secondaire que de modifier les formes et les méthodes d'enseignement.

4.3.4. Que ces innovations sont satisfaisantes dans l'ensemble et qu'elles peuvent être institutionnalisées puisque les nouvelles structures atteignent les objectifs des systèmes verticaux, à savoir le rendement scolaire, et qu'en plus elles en satisfont d'autres comme l'accès plus aisément à la culture, l'orientation tardive et plus stable, les possibilités de réorientation. Dans certains cas, elles pourront peut-être favoriser l'intégration sociale des élèves de différents milieux.

J. Weiss.
IRDP.

Bibliographie

BAUBAUT, Pierre. — **Aperçu sur les réformes scolaires étrangères et polyvalence française.** — in : Recherches pédagogiques N° 41, p. 138-171. — Paris, IPN, 1970.

CARDINET, Jean. — **Dépasser la sélection scolaire.** — Lausanne, GRETI, 1969, 19 p. (Collection Information).

Comprehensive Schools et Gesamtschulen (les écoles globales). — Numéro spécial de la Revue Internationale de l'Education, 17^e année, 1971, N° 1.

Conseil de l'Europe. — **L'éducation en Europe, Série II — enseignement général et technique, N° 5, Guide des systèmes scolaires.** — Strasbourg, Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe, 1965. 359 p.

Elite system possible within comprehensives. — in : The time educational supplement, 9.7.1971, p. 7.

HASSENDORFER, Jean. — **L'innovation à l'école moyenne, Perspectives d'éducation comparée.** — in : Recherches pédagogiques N° 41 p. 126-133. — Paris, IPN, 1970.

JENSEN, Stefan. — **Possible futures of European Education.** — The Hague Martinus Nijhoff, 1972, 270 p.

MAJAUT, J. — **Evolution et tendances dans le système d'enseignement en Europe occidentale.** — in : Revue française de Pédagogie, N° 13, oct., nov., déc. 1970. p. 5-13.

OCDE. — **Enseignement secondaire, évolution et tendances.** — Paris, OCDE, 1969.

OCDE. — **Perspectives différentes d'avenir de l'enseignement aux Etats-Unis et en Europe, Méthodes, problèmes et incidences en matière de politique.** — Paris, OCDE, 1972. 232 p.

POIGNANT, Stefan. — **Réflexions sur l'évolution future de la structure des systèmes éducatifs européens.** — in : Perspectives. — Paris, UNESCO, Vol. II, N° 4, 1972, p. 438-456.

REUCHLIN, M. — **Individual Orientation en Education.** — The Hague, Martinus Nijhoff, 1972. 75 p.

REUCHLIN, M. — **L'orientation pendant la période scolaire. Idées et problèmes.** — Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1964, 375 p.

ROGER, Y. — **Le Cycle d'observation et d'orientation.** — Strasbourg, Conseil de l'Europe, Conseil de la Coopération culturelle, 1967. 147 p.

SUPER, D. E. — **La psychologie des intérêts,** Paris, PUF, 1964.

ALLEMAGNE

KLEIN, Helmut. — **Recherches sur le rapport d'unité et de différenciation dans les écoles en RDA** — in : Supplément à la Revue Internationale des enseignants, N° 4/71 p. II-VII.

LOHMANN, Joachim. — Entwicklung und Stand der Gesamtschulplanung in der Bundesrepublik Deutschland.

OCDE. — **La politique et la planification de l'enseignement, Allemagne.** — Paris, OCDE, 1972. 288 p.

SCHLÖMMERKEMPER, Jörg. — **Gesamtschule im Wettbewerb (les écoles globales dans la concurrence avec les autres).** — in : Die deutsche Schule, 63^e année, cahier N° 10, oct. 1971. p. 628-641.

URBACH, Dietrich. — **Das deutsche Konzept der Gesamtschule.** — in : Neue Zürcher Zeitung, 20.2.1972.

AUTRICHE

OCDE. — **Examens des politiques nationales d'éducation, Autriche.** — Paris, OCDE, 1970. 53 p.

BELGIQUE

Ministère de l'Education nationale et de la Culture française. Administration des Etudes. Structures, programmes et méthodes. — **Enseignement secondaire rénové. Organisation générale du 1^{er}**

degré. **Année scolaire 1970-1971.** — Bruxelles, Ministère de l'Education nationale et de l'Education française, 1970. 131 p.

Ministère de l'Education nationale et de la Culture française. Administration des Etudes. Structures, programmes et méthodes. — **Structures des 3 degrés de l'Enseignement secondaire rénové.** — Bruxelles, Ministère de l'Education nationale et de l'Education française, 1971. 16 p.

CANADA

Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. — Rapport parent, 5 vol. — Québec, Imprimerie Ronalds-Federated Limited,

1. Première partie, Tome I — **Les structures supérieures du système scolaire,** 1965, 140 p.

2. Deuxième partie, Tome II — **Les structures pédagogiques du système scolaire. A — Les structures et les niveaux de l'enseignement.** — 1965, 404 p.

3. Deuxième partie, Tome II — **Les structures pédagogiques du système scolaire. A — Les programmes d'études et les services éducatifs.** — 1966, 391 p.

4. Troisième partie, Tome III — **L'administration de l'enseignement. A — Diversité religieuse, culturelle, et unité de l'administration.** — 1966, 244 p.

5. Troisième partie, Tome III — **L'administration de l'enseignement. B — Le financement. C — Les agents de l'éducation.**

FRANCE

Conseil de l'Europe. — **Réforme scolaire en France.** — Strasbourg, Centre de documentation pour l'Education en Europe (DECS/Inf (71) 4), 1971. 48 p.

LE GAC, Denise. — **L'organisation de l'enseignement en France.** — Paris, INRDP, Service d'Édition et de Ventes des Publications de l'Education Nationale, 1971. 59 p. (Cahiers de documentation).

L'organisation des premiers cycles secondaires et l'individualisation de l'enseignement. — Recherches pédagogiques 41, Paris, 1970, IPN. 161 p.

GRANDE-BRETAGNE

Les « **Comprehensive Schools** » britanniques. — Extraits d'un exposé de Mlle Joan Bliss, IV^e Séminaire de Montana, juin 1965.

DULCK, Jean. — **L'enseignement en Grande-Bretagne.** — Paris, Librairie Armand Colin, 1968. 255 p. (Collection U2).

GRIFFITHS, A. — **Secondary School Reorganization in England and Wales.** — London, Routledge & Kegan Paul Ltd., 1971. 118 p.

KING, Raymond. — **Comprehensive Schools, Advisory Guide for parents.** — London, Encyclopaedia Britannica International Ltd., 1968. 32 p.

MONKS, T. G., EXETER and KAWWA, T. — **Social Psychological aspects of Comprehensive Education.** — Numéro spécial de la Revue Internationale de l'Education, 17^e année, 1971, N° 1.

MONKS, T. G. — **Comprehensive Education in action (L'école polyvalente en fonction).** — N.F.E.R., Londres, 1970. 208 p.

PEDLEY, Robin. — **The Comprehensive Schools (L'école polyvalente).** — Penguin Books, Harmondsworth, 1969 (éd. révisée). 225 p.

YATES, Alfred. — **The Development of Comprehensive Education in England.** — in : Numéro spécial de la Revue Internationale de l'Education, 17^e année, 1971, N° 1.

NORVÈGE

DALIN, Per. — **Innovation dans le système éducatif, La Norvège.** — Paris, OCDE, CERI/EO/71.04, 1971. 83 p.

SUÈDE

MARCLURE, Stuart. — **Innovation dans l'enseignement, Suède.** — Paris, OCDE, CERI/EI/71.02, 1971. 60 p.

MARKLUND, Sixten. — **Comparative School research and the Swedish School reform.** — in : Numéro spécial de la Revue Internationale de l'Education, 17^e année, 1971, N° 1.

OCDE. — **Examens des politiques nationales d'éducation, Suède.** — Paris, OCDE, 1969. 68 p.

ORRING, Jonas. — **L'école en Suède.** — Stockholm Sö-Förlagst/Skolöverstyrelsen, 1967. 166 p.

SUISSE

BANGERTER, Arnold, JENZER, Carlo. — **Expérience d'école globale Dulliken.** — (3^e rapport, août 72, extraits). — Lausanne, CREPS, 1972. 11 p.

Colloque de l'orientation scolaire et professionnelle. — **Réflexions sur les struc-**

tures scolaires des neuf années d'école obligatoires. — Neuchâtel, DIP, 1973. 7 p.

Commission chargée d'étudier la réforme des structures scolaires. — **Changer l'école.** — Rapport présenté à la Société pédagogique jurassienne, 1972.

Les contrôles scientifiques d'expérimentation d'écoles globales. Traduction libre et résumée de recommandations publiées par le Deutscher Bildungsrat, Bonn, 1969. 8 p.

EGGER, Eugène. — **Die Schweizer Schulen.** — Bern, Paul Haupt, 1972. 54 p.

Enseignement secondaire de demain. — N° 58 de Politique de l'éducation Annuaire de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, précédemment « Archiv für das sch. Unterrichtswesen ». — Frauenfeld, Huber, 1972. 188 p.

GROS. — **L'école : ses fonctions, ses structures.** — Neuchâtel, IRDP, 1972. 72 p.

Rencontres suisses. — **Crise des métiers, menace économique.** — Lausanne, Rencontres suisses, 1972. 349 p.

RÉFORME VAUDOISE

En juin passé l'expérience pilote de Rolle était âgée d'une « année longue ». Il nous a semblé opportun d'écouter les maîtres engagés dans cette expérience, le directeur, quelques parents d'élèves, en attendant de donner la parole aux élèves eux-mêmes.

Nous publions donc ci-dessous une sorte de bilan, en rappelant que dans l'« Educateur » N° 28 du 29 septembre 1972 avait paru un article relatant les toutes premières impressions de nos collègues maîtres-pilotes.

Réd.

ENTRETIEN AVEC NOS COLLÈGUES, MAÎTRES PILOTES

1. Lors de notre rencontre de septembre passé, pour essayer d'établir un « premier bilan intermédiaire », vous nous avez dit que le travail en équipe des maîtres et le travail en groupes des élèves comptaient parmi les principales innovations. Qu'avez-vous à dire à ce sujet ?

Après une année de travail en équipe nous constatons que nous parvenons mieux à mettre réellement à profit nos moments de concertation. C'est dire que travailler en équipe — un slogan facile — demande un apprentissage.

Le partage des responsabilités, la division du travail, est maintenant plus facile qu'il y a 15 mois. Mais c'est naturellement ensemble que nous traçons les grandes lignes de notre travail. Nos élèves travaillent en groupes d'une manière systématique pour toutes les recherches et les disciplines d'éveil ainsi que la correction des textes libres. L'effectif des groupes varie en fonction des genres d'activités. Alors que pour les disciplines d'éveil nous laissons les enfants se grouper librement, nous nous efforçons, pour le français et les mathématiques, d'équilibrer les groupes quant aux aptitudes des élèves.

2. Durant cette année vos élèves n'ont reçu aucune note dans leur forme traditionnelle. Leur travail a été jugé par des appréciations fouillées, formulées en équipe. Que pensez-vous finalement de ce nouveau mode d'évaluation du travail scolaire ?

Nous constatons que la suppression des notes n'a joué aucun rôle déterminant dans le travail des élèves. Par contre ce nouveau mode d'évaluation des élèves a accru notre travail. Le tableau qui renseigne sur le comportement et les facultés des élèves est généralement très apprécié des parents. Il demande de notre part un travail important réalisé d'ailleurs en équipe. L'année prochaine nous ne le délivrerons plus tous les deux mois, mais à la fin de chaque trimestre.

3. Plusieurs fois dans la semaine vous avez, vous les « maîtres pilotes », l'occasion de vous réunir dans des moments de concertation. Quels avantages voyez-vous dans cette façon de travailler ? Quelles en sont les limites ? Que se passera-t-il l'année prochaine ?

L'un des principaux avantages est le suivant : les sujets d'étude peuvent être mieux approfondis par l'addition des connaissances, des expériences, de la documentation de chacun de nous. Il est bien

entendu que chacun reste libre de prolonger l'étude du sujet, de l'exploiter comme il l'entend. L'année prochaine nous disposerons de 4 heures de concertation hebdomadaires inscrites à notre horaire.

4. Une autre innovation a consisté à regrouper la géographie, la science naturelle et l'histoire en disciplines dites d'éveil. Quels thèmes avez-vous traités cette année ? Lesquels sont au programme pour la 5e année ? Que pensez-vous de cette manière d'envisager cet enseignement ?

Les thèmes principaux que nous avons traités cette année sont la vigne et le lac. Nous avons abordé également quelques sujets d'histoire romaine et du Moyen Age. S'il nous a été facile d'accorder à l'histoire et à la science naturelle autant d'importance que dans l'enseignement traditionnel, il nous a été par contre plus difficile de donner une « ration normale » de géographie à nos élèves.

En 5e année, nous traiterons les thèmes de la forêt et de l'habitat. Peut-être y ajouterons-nous celui de l'eau.

Nous estimons que cette manière d'envisager cet enseignement interdisciplinaire est bonne. Toutefois nous pensons qu'à la fin de la 5e année il faudra redonner la parole à des maîtres spécialistes ; les maîtres polyvalents auront en effet sûrement de la peine à dispenser un enseignement à caractère suffisamment scientifique et assumant la spécificité de chacune de ces trois branches. Et puis nous nous demandons s'il est possible de construire tout un enseignement de cette manière « pointilliste », une manière qui pour l'instant convient très bien à nos élèves et leur permet de travailler avec un plaisir évident.

5. Avez-vous trouvé difficile de travailler avec des classes hétérogènes ? Des cours à niveaux seront-ils institués l'année prochaine ? Pour quelles disciplines ? Pourquoi ?

Non, contrairement à ce qu'on pourrait penser, nous n'avons pas éprouvé de difficulté particulière.

Notre collègue enseignant l'allemand, elle, se plaint de l'hétérogénéité des classes et se trouve confrontée à certaines difficultés. Aussi des cours à niveaux sont-ils envisagés pour la 5e année. Leur forme reste à définir. Une chose est certaine : ces niveaux devront rester perméables.

6. L'un de vos désirs, en commençant cette année d'expérimentation, était de diminuer le travail à domicile des élèves.

Avez-vous pu respecter cette consigne ? Continuerez-vous à avoir cette préoccupation en 5e année ?

Oui, nous avons pu respecter cette consigne initiale. Certains parents apprécient peu cet allégement du travail à domicile. Nous avons constaté avec plaisir que certains élèves se sont livrés spontanément à des activités volontaires : construction de maquettes, préparation de conférences, accumulation de documents, etc.

7. Quelle sera la grille-horaire des élèves l'an prochain ?

Allemand	3	
Dessin	2	
Education physique	3	
Disciplines d'éveil	4	
Français	7½	
Image et son	1	
Mathématiques	5	
Musique	1½	
Plein air	1	(2 périodes tous les 15 j.)
Activités manuelles	2	
Histoire biblique	1	
	31	périodes de 50 minutes

En outre les élèves peuvent être astreints à des cours d'appui en français, mathématiques et allemand.

8. Quelles conclusions tirez-vous de l'institution de cours d'appui ? Quelle forme leur avez-vous donnée ? Allez-vous continuer de la même manière ?

Ces heures d'appui sont absolument nécessaires. Nous comptons en doubler le nombre l'année prochaine. Et différencier les leçons de français et de mathématiques qui jusqu'ici se donnaient simultanément et par le même maître.

9. Au vu des expériences faites en 4e année, quels « coups de barre » allez-vous donner au début de la 5e année ?

Aucun « coup de barre » ne sera donné l'an prochain. Nous continuons sur notre lancée.

10. Arrivés au terme de cette 4e année réformée, vos élèves ne sont certainement pas tout à fait ce qu'ils seraient s'ils avaient accompli une 4e année traditionnelle ou une 1re année de collège. Où se situent les différences ?

Nous constatons une amélioration de l'attitude générale de nos élèves. Nous parlerions volontiers de « nivellement par le haut ». Peut-être les excellentes conditions de travail que sont les nôtres y sont-elles pour quelque chose. Le cli-

mat général des 4 classes pilotes est plus détendu, les élèves sont plus ouverts et ils ne nous paraissent pas plus ignorants qu'auparavant...

ENTRETIEN AVEC M. ROCHAT, DIRECTEUR DES ÉCOLES DE ROLLE

— Vous avez lu dans l'« Educateur » du 18 mai les pages consacrées à la zone pilote de Vevey, ainsi que les questions posées à M. Bourgeois et les réponses très complètes qu'il a bien voulu leur donner. Pouvez-vous nous dire si vous avez la même conception que votre collègue d'une réforme de l'école vaudoise, la même conviction de sa nécessité ? Etes-vous d'accord avec lui sur tous les points, vous qui avez une année d'expérience derrière vous ?

— Oui, absolument. M. Bourgeois et moi-même avons discuté ensemble les questions posées et j'approuve les réponses et développements publiés dans l'« Educateur ».

— Etes-vous également encadré par un conseil de direction, un « Directoire » comme l'appelle M. Bourgeois ? Si oui, jusqu'où va ou pourrait aller son autonomie ? Et la vôtre en tant que directeur pédagogique et administratif ?

— Oui. Le conseil de direction de l'expérience de Rolle compte 6 membres. Cet effectif réduit assure une plus grande efficacité. Il est difficile de définir avec précision les limites entre les compétences respectives du CREPS, du conseil de direction, du directeur. En pratique : sont de mon ressort toutes les décisions d'ordre interne, qui n'ont donc pas de répercussions sur la réforme vaudoise. J'ai une très grande latitude quant au choix des méthodes pédagogiques permettant d'atteindre les objectifs fixés.

— Pouvez-vous nous demander comment vous avez été amené à accepter cette tâche importante que vous assumez depuis plus d'une année et comment vous vous y étiez préparé ?

— J'ai toujours pensé que le meilleur système scolaire serait celui qui permettrait le mieux d'approcher l'idéal ainsi défini : offrir à tout enfant la possibilité de développer et d'exploiter jusqu'à leurs limites toutes les virtualités que l'hérédité et le hasard ont faites siennes. La réforme de structure proposée, surtout par son projet « B », me paraît être un essai très intéressant dans cette direction.

— La zone pilote de Rolle a, dans une certaine mesure nous semble-t-il, servi de guide, ou simplement de modèle à suivre ou à ne pas suivre à celle de Vevey. Ce n'est plus votre rôle si ça l'a été. Et votre expérience pourrait se distancer, prendre une grande importance si vous l'orientiez vers le projet B (école globale intégrée), ce qui nous intéresserait particulièrement. Le souhaitez-vous? Pourriez-vous nous rappeler en quoi cela consisterait?

— Pour des raisons d'organisation, il serait très difficile aux responsables de l'expérience de Vevey d'expérimenter le projet « B ». Ils débuteront donc avec le projet « A ».

A Rolle, par contre, la question reste ouverte. Dès septembre 1973, nous instaurerons des cours à niveaux d'allemand pour les élèves de 5^e réformée. Pour cette discipline seulement, les élèves seront répartis en trois niveaux d'aptitudes. Des cours de rattrapage permettront aux élèves d'un niveau inférieur d'accéder au niveau supérieur. L'effectif de la classe du niveau inférieur sera réduit, de façon que le maître puisse mieux suivre chaque élève en particulier. Cet essai donnera l'occasion de mettre en lumière les difficultés qu'engendre l'organisation de tels cours, les avantages et les inconvénients qu'ils peuvent présenter, et cela sans courir de trop gros risques, puisqu'une seule discipline, l'allemand, y sera assujettie.

— **M. Bourgeois affirme que la réforme amorcée est destinée à évoluer, qu'elle a toujours été conçue pour être ouverte, que le projet B représente l'une des possibilités ultérieures. Quelles pourraient être les autres? les avez-vous envisagées?**

— Une autre possibilité serait l'application du projet « B » dans le cadre donné par le projet « A », autrement dit: l'introduction de cours à niveaux pour les disciplines fondamentales que sont les langues et les mathématiques à l'intérieur des divisions traditionnelles prévues par le projet « A ».

J'aimerais dire en tout cas que je ne crois pas à l'efficacité de l'école qui, artificiellement, laisserait tous les élèves ensemble pour toutes les disciplines jusqu'à la fin de leur scolarité. C'est le plus sûr moyen de ne pas faire personne. Les plus faibles, parce qu'ils s'essoufflent, se résignent bientôt à leur sort. Les plus doués, qui sans effort progressent en tête, en viennent vite à paresse. Reste le « marais ». La structure scolaire ne doit pas tendre à jeter tous les élèves dans le « marais », même si cela devait panser certaines blessures d'amour-propre.

Dans son rapport remis au Grand Conseil avant la session de mai, le Conseil d'Etat présente, dans les pages 1, 2 et 3, la poursuite de l'expérience de Rolle. Cet exposé nous suggère quelques questions :

1. « Entrée en 4^e réformée à condition d'être régulièrement promu. » Les non-promus sont-ils nombreux? par quels moyens pensez-vous limiter au maximum les échecs dans les premières années, certains de ces moyens étant appliqués dès l'entrée à l'école enfantine? qu'avez-vous prévu pour les élèves étrangers? (on parle actuellement de la nécessité d'ouvrir des classes d'accueil...)

— Les non-promus en 4^e réformée sont les élèves qui ont échoué en 3^e primaire. Ils ne sont donc pas plus nombreux à Rolle qu'ailleurs dans le canton.

Après une année d'expérience seulement il est vrai, on constate que le fait de supprimer les notes diminue le nombre des échecs. Dans le système traditionnel, l'échec est fonction de la moyenne de l'année. Dans nos classes, pour chaque discipline, l'élève est jugé par rapport à l'objectif fixé: a-t-il atteint ou n'a-t-il pas atteint cet objectif? Si oui: tout va bien. Si non: l'élève doit obligatoirement suivre une cours d'appui destiné à lui faire franchir l'obstacle qui l'avait arrêté.

En fin d'année, échoue l'élève qui n'a pas atteint pour plusieurs disciplines les objectifs fixés.

Elèves étrangers: jusqu'à maintenant, ils ne nous ont pas causé de soucis graves. Nous avions, il y a quelques années, une classe d'accueil qui les recevait tous les matins. Nous l'avons fermée, parce que nous nous sommes aperçus que ce système ne faisait qu'accroître les difficultés d'adaptation de ces élèves qui, chaque matin, se retrouvaient entre eux, à l'écart de leurs camarades vaudois.

2. **Les élèves finissant la première année réformée ont-ils subi des examens? si oui sous quelle forme? Passent-ils tous en 2^e année réformée?**

— Pas d'examen. Par contre, tout au long de l'année, les élèves ont subi des contrôles périodiques.

Sur 92 élèves, un seul échec (il y en aurait probablement eu six ou sept dans des classes normales). Ce nombre eût d'ailleurs été plus élevé si l'on avait tenu compte des résultats obtenus en allemand. L'introduction des niveaux en 5^e réformée a permis de pallier cet inconvénient.

L'absence de notes pourrait être source de conflit au moment où les maîtres jugent que tel élève doit refaire sa classe.

En fait, une telle décision est prise en plein accord avec les parents, au cours d'un entretien auquel le maître les convie. En cas de désaccord, la décision de la conférence des maîtres fait loi.

3. **Vous prévoyez des « petits changements », entre autres 2 heures d'appui au lieu d'une. Sont-elles prises sur l'horaire ou non? 2 heures, n'est-ce pas dérisoire? et à quoi servent-elles s'il y a blocage dont il faudrait déterminer l'origine, d'ordre affectif par exemple? Avez-vous prévu à cet effet l'aide permanente d'un service psycho-pédagogique? C'est toute la question de l'action compensatoire qui vous est posée...**

— Accroître le nombre des heures d'appui revient à accroître le nombre des heures de travail en classe, et cela souvent pour ceux des élèves qui ont le plus besoin de grand air. Il est en effet impossible de placer ces heures d'appui dans le cadre de l'horaire normal: soit on privait ainsi l'élève d'une leçon qu'il affectionne ou qui le valorise; soit d'un cours qui lui est indispensable.

Nous n'avons pas de service médico-pédagogique sur place. Mais nous sommes en relation avec le service médico-pédagogique de l'Ouest vaudois, à Nyon. Nous aurons tous les trois mois une entrevue avec le directeur et les membres de ce service, qui peuvent, non seulement examiner les élèves que nous leur annonçons, mais aussi assurer leur traitement.

4. **Le rapport signale les problèmes qui se poseront dans les années subséquentes, par exemple: « les premières options éventuelles (par exemple latin, anglais ou italien) ». Cet exemple risque de paraître d'ores et déjà significatif. Le député Gfeller, lors du débat, rappelait qu'un enseignement bien conçu doit satisfaire aux trois formes d'intelligence et souhaitait un choix de plus en plus vaste d'options, satisfaisant toutes les aptitudes, tous les goûts, tous les besoins; et que ceux qui sont d'emblée formés à l'abstraction puissent avoir accès à une intelligence pratique par des activités concrètes mises également à leur portée... Que pouvez-vous répondre? comment concevez-vous le système des options?**

— Il est évident qu'un enseignement bien conçu doit ouvrir à l'abstraction sans négliger de développer l'intelligence pratique, en permettant de garder le contact avec le concret: d'où la diversification, donc la multiplication des options, ce qui a pour conséquence l'alternative suivante. Grouper un grand nombre d'élèves dans un même établissement, afin que chaque option tente un nombre d'élèves

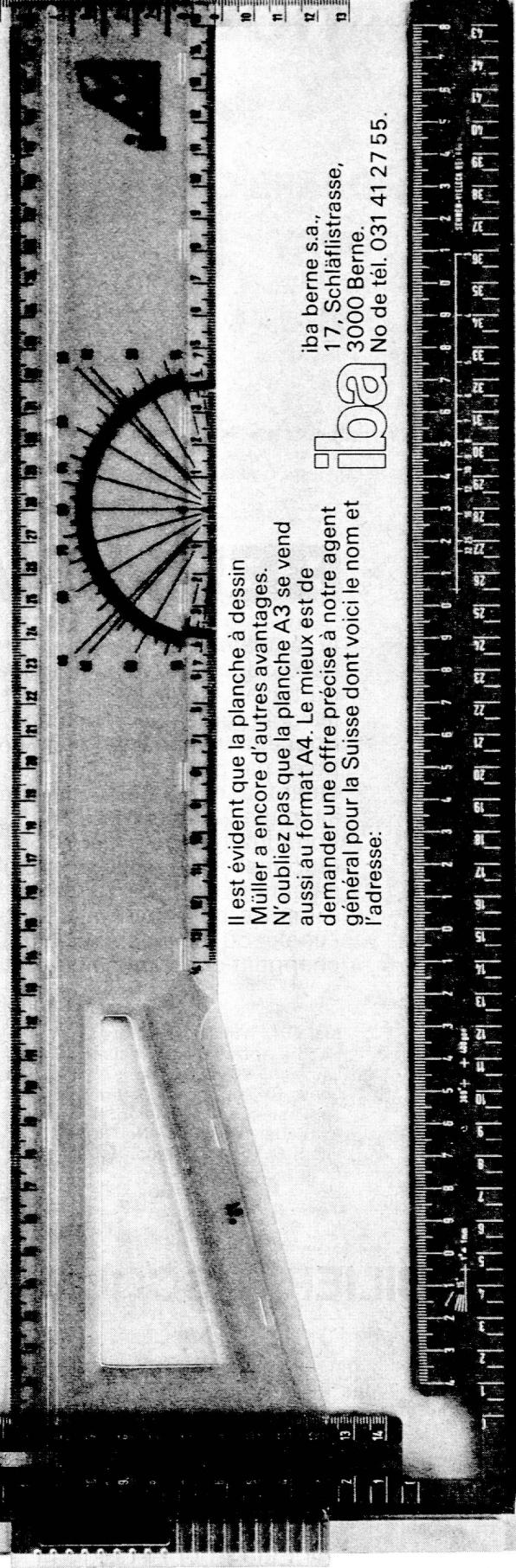
A3 - La planche-vedette

Planche à dessin et planche à dessin, ça fait deux paires de planches. Votre planche à dessin ne vous satisfait pas: elle est trop lourde, elle n'a pas de bouton gradué, la fixation du papier est fastidieuse. Oubliez vos soucis, car voici la planche Müller, la planche dont le seul inconvénient serait de n'en avoir aucun. En bref, la planche Müller vous offre les avantages suivants:

- elle est ultra-légère, en polystyrole résistant aux coups et à la chaleur. Plus de déformations, surface toujours plane, antistatique.
- Bouton gradué. Coïncidence parfaite entre graduations opposées. Garantie par la norme DIN 15.
- Aucune pièce métallique, donc aucune tache de rouille sur le papier.

La marge latérale du papier peut être ajustée par deux trous de contrôle. La règle coulissante fait partie de la planche et ne doit être ni achetée en supplément ni vissée; grâce à sa forme conique, elle se fixe inébranlablement. En outre elle se laisse ajuster facilement grâce à sa fermeture à pinces.

- Deux supports obliques permettent de fixer la planche dans la position rendant le travail aisés. Planche stable, moins d'ombre sur la surface de travail.



Il est évident que la planche à dessin Müller a encore d'autres avantages. N'oubliez pas que la planche A3 se vend aussi au format A4. Le mieux est de demander une offre précise à notre agent général pour la Suisse dont voici le nom et l'adresse:

iba berne s.a.,
17, Schäfflistrasse,
3000 Berne,
No de tél. 031 41 27 55.

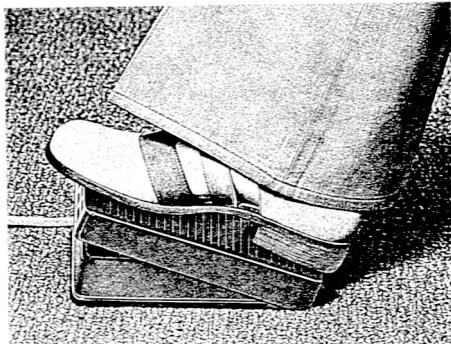
nouveau



BERNINA electronic

le régulateur de vitesse électronique, unique en son genre, développe une force de piquage constante quelle que soit l'allure du travail. Réglage progressif intégral. Facteurs importants pour les débutantes: le démarrage en douceur et la possibilité de coudre point par point.

Quant au maniement, il est encore simplifié et n'exige aucune commutation du moteur. La traditionnelle simplicité d'emploi qui caractérise chaque Bernina ne s'impose nulle part mieux qu'à l'école, où les machines à coudre changent constamment de mains.



Biel : H. Winkler, Zentralstrasse 48 — **La Chaux-de-Fonds** : M. Thiébaut, 31, Léopold-Robert — **Delémont** : R. Jacquat, 34, av. de la Gare — **Fribourg** : E. Wassmer S.A., rue de Lausanne 80 — **Genève** : A. Burgener, 28, rue du Cendrier — **Lausanne** : W. Lusti, Angle Louve-St-Laurent — **Martigny** : R. Waridel, av. de la Gare — **Monthey** : M. Galletti, place de Tübingen 1 — **Montreux** : G. Eichenberger, rue de l'Eglise-Catholique 7 — **Murten** : A. Blatter-Stettler — **Neuchâtel** : L. Carrard, rue des Epancheurs 9 — **Sion** : Constantin Fils S.A., rue des Remparts 21.

MOBILIER SCOLAIRE EN TOUS GENRES

Agencement complet d'auditoires et salles diverses de vos collèges et bâtiments communaux.

Un choix immense de nouveaux modèles de chaises et fauteuils. Agencements de bureaux.

Demandez visite ou documentation à :

tubac SA

1401 Yverdon
Tél. (024) 2 42 36

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure des rentes à tout âge et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENTS

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Elle assure pour les soins médicaux et pharmaceutiques :

- a) **dans le cadre de l'assurance infantile,**
 - les enfants de l'âge scolaire à titre obligatoire ;
 - les enfants et adolescents des âges pré et postscolaire à titre facultatif.
- b) **dans le cadre de l'assurance des adultes,**
 - les apprentis, les étudiants de l'université et toutes autres personnes entre 20 et 60 ans à titre facultatif ;
 - les personnes âgées de 60 ans et plus à titre obligatoire ou facultatif.

La caisse pratique aussi l'**assurance complémentaire** en cas d'hospitalisation dans une clinique privée.

Les personnes exerçant une activité lucrative peuvent souscrire une assurance d'indemnité journalière pour perte de gain.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne
Tél. : 20 13 51

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

gérant de la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

garantie à 100 % par l'Etat

Siège central : Place Chauderon

où les guichets de la Caisse d'épargne sont ouverts en permanence de 8 h. 30 à 16 h. 30 le vendredi jusqu'à 18 h. 30

LAUSANNE

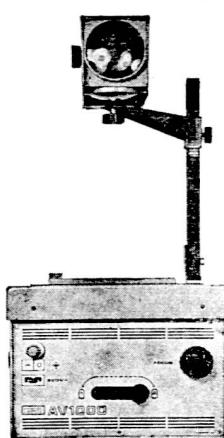
et ses agences

Les cinq atouts du rétroprojecteur **EUMIG AV 1000/S**

1. Refroidissement de la surface de travail à effet autonettoyant
2. Syntonisation optique automatique
3. Mise au point de l'image à l'avant de l'appareil
4. Changement très rapide de lampe
5. Un prix défiant toute concurrence complet avec lampe Fr. 650.—

Multiples accessoires et possibilités

Renseignements et démonstration auprès du spécialiste pour la Suisse romande



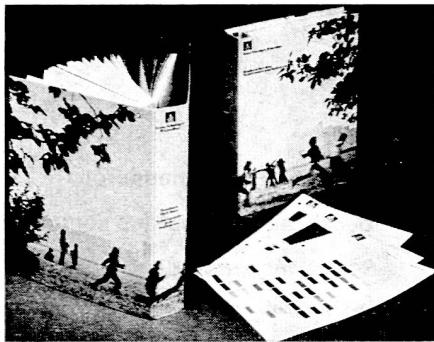
DISCOUNT AUDIO-VISUEL
FRIBOURG
Pérolles 27, Tél. (037) 22 59 72

Visitez notre nouvelle salle d'exposition et de démonstration



Connaisez-vous notre nouveau guide scolaire ?

Il se trouve dans la bibliothèque de votre école. Si vous vous intéressez particulièrement à un chapitre de cet ouvrage, nous vous l'environs volontiers à titre personnel. Veuillez signaler vos désirs par une croix.



Extraits du guide scolaire à l'intention du maître

- Chapitres 1 à 4 (Mathématiques ; langue ; connaissance du pays, musique ; flanellographe, transparents, caisses à sable, Profax)
- Chapitre 2 (Mathématiques)
- Chapitres 5 et 6 (Travaux manuels et cartonnage, travaux de Noël ; papier, carton, toile de lin, etc.)
- Chapitre 7 (Travaux en papier, petits bricolages)
- Extrait du chapitre 2 (Flanellographe et matériel adhésif)
- Extrait du chapitre 4 (Transparents pour rétro-projecteur)
- Extrait du chapitre 4 (Caisses à sable et matériel pour la confection de reliefs)
- Extrait du chapitre 4 (Le matériel Profax et ses dossiers de travail)

Nom :

Rue et N° :

N° postal et domicile :

Les brochures destinées à votre bibliothèque personnelle, vous les trouverez aussi à notre stand à la Paedagogica. Votre visite nous ferait plaisir.



Franz Schubiger Winterthur

8400 Winterthur, Mattenbachstr. 2, Tel. (052) 29 7221

Belet & Cie, Lausanne

Commerce de bois. Spécialiste pour débitage de bois pour classes de travaux manuels.
Université 9, tél. 22 82 51.
Usine chemin Maillefer, tél. 32 62 11.



**mutuelle vaudoise
accidents**
vaudoise vie

Le Chœur mixte paroissial de Domdidier met au concours le poste d'

organiste

S'adresser à M. Vorlet Joseph, président, par écrit ou par téléphone, numéro (037) 75 12 16.

INSTITUT JAQUES-DALCROZE

subventionné par l'Etat et la Ville de Genève

RYTHMIQUE-SOLFÈGE

piano - flûte à bec

Cours d'enfants, d'adolescents et d'adultes

Etudes professionnelles :

licence d'enseignement

Certificat élémentaire pour jardinières d'enfants

Centres d'enseignement :

Terrassière 44 - Gradelle - Collonge-Bellerive - Carouge - Onex - Lancy - Trembley - Meyrin - Versoix - Lignon - Grand-Saconnex Anières - Gennecy

Renseignements et programme des cours
au secrétariat :

Terrassière 44, Genève, tél. 36 82 50 - 35 62 11

ves suffisant pour justifier l'engagement d'un maître. Ou alors repartir dans des établissements spécialisés les élèves qui ont choisi des options du même type. Je pense que l'un et l'autre termes de cette alternative ne sont pas satisfaisants.

A Rolle par exemple, nous n'offrirons à nos élèves que certaines options, choisies selon les critères énoncés ci-dessus, mais tenant compte bien sûr des impératifs que posent les entrées dans les gymnases et les autres écoles de l'enseignement secondaire supérieur du canton.

5. Voulez-vous nous parler de l'expérience faite dans la zone pilote de Rolle de l'enseignement de l'allemand à tous les élèves de 4^e année ? (objectif, méthode, enseignants, contestations...) S'agit-il du programme proposé par CIRCE I ? Pensez-vous qu'il serait bon de généraliser rapidement cet enseignement à ce niveau ?

— L'enseignement de l'allemand a été donné, à raison de 2 h. et demie par semaine (une demi-heure chaque matin du lundi au vendredi), à tous les élèves de 4^e réformée, donc à tous les élèves de 10 ans du district. La maîtresse est de langue maternelle allemande et a fait toutes ses études en Allemagne.

La méthode : méthode audio-visuelle Montani.

Les objectifs : amener l'enfant à comprendre une personne qui s'exprime en une langue simple ; le conduire lui-même à s'exprimer avec une intonation et une prononciation correctes, à un rythme proche de celui de la conversation. Pour cette première année, les objectifs étaient modestes quant à l'acquisition du vocabulaire et des expressions idiomatiques. L'apprentissage de l'allemand écrit n'a débuté qu'au cours du second semestre.

Assez rapidement des différences quant à la qualité de l'acquisition, à la facilité d'élocation, sont apparues. Pour garder à cet enseignement audio-visuel toute son efficacité, nous avons été amenés, dès le début de la 5^e année réformée, donc dès le début de la 2^e année d'allemand, à instituer un enseignement par niveaux pour cette discipline. Généralisation de l'enseignement de l'allemand dès la 4^e : j'y suis bien sûr favorable. Je pense même que cet enseignement devrait débuter en 3^e année déjà. Mais reste à résoudre le problème des enseignants : il est absolument indispensable que le maître parle couramment l'allemand avec un excellent accent.

5bis. En 5^e année réformée déjà, vous pensez introduire des cours à niveaux pour l'allemand. Qu'est-ce qui vous incite à

le faire ? n'est-ce pas déjà trop tôt ? n'y aurait-il pas des moyens de maintenir les élèves ensemble plus longtemps tout en n'en décourageant aucun ? L'école ne risque-t-elle pas de redevenir en partie selective avec l'introduction des cours à niveaux ?

— J'ai déjà donné les raisons qui motivent l'introduction des cours à niveaux pour l'allemand dès le début de la 5^e réformée. Il est évident que cela implique une certaine sélection. Le mot n'est guère à la mode ; et pourtant, si cette sélection créait l'émulation, était efficace ?... Et d'ailleurs, elle est naturelle ; elle est même d'autant moins dangereuse qu'elle n'est pas définitive, puisque l'instauration des niveaux s'accompagne de cours de rattrapage, qui doivent permettre le passage d'un niveau inférieur à un niveau supérieur.

— Encore au sujet des cours à niveaux, que pensez-vous de l'avis de Jean Cardinet : « La sélection... a accentué la différence entre les différents niveaux, les bons élèves progressant légèrement plus dans les classes d'élèves brillants, et les élèves lents prenant encore plus de retard. » Serait-il souhaitable que chaque élève décide à quel niveau il désire travailler ?

— Je crois que l'affirmation de M. Cardinet correspond à la réalité, mais cela ne me gêne pas. Ne vaut-il pas mieux que les élèves les moins doués, pour une discipline donnée, progressent à leur rythme et acquièrent solidement les connaissances, moins nombreuses peut-être, qu'ils sont capables d'assimiler ?

On voudrait maintenant que l'on freine les uns pour que les autres puissent suivre, sous prétexte que les meilleurs n'ont rien à craindre du retard qu'ils prennent et qu'ils combleront bien par la suite. C'est faire preuve à leur égard d'une injustice aussi grande que celle qui résulterait de l'adoption d'un rythme accéléré pour toute une classe, sans se soucier des traînards.

Que chaque élève décide lui-même du niveau dans lequel il désire travailler ? Encore faudrait-il qu'il sache, non seulement quels sont ses goûts, mais quelles sont ses aptitudes dans la discipline concernée.

— On nous dit que les élèves des 4 classes pilotes ont vécu cette première année dans une atmosphère détendue, favorable au travail — ce qui est fort réjouissant, l'un des objectifs de la réforme étant de modifier le climat de nos institutions scolaires. A quoi l'attribuez-vous ? Avez-vous tout de même eu des problèmes de

discipline ? comment les réglez-vous ? Le pendant des sanctions, ce sont les récompenses : les avez-vous maintenues (prix, etc.).

— Aucun problème de discipline ; il n'y en a d'ailleurs pas davantage avec les autres élèves du collège.

Il est vrai que les élèves et les maîtres de 4^e réformée ont travaillé dans une atmosphère calme, détendue ; vraisemblablement parce que délivrés du souci des notes hebdomadaires, des livrets semestriels, de la promotion.

Quant aux prix, nous avons supprimé les prix individuels et les avons remplacés par un prix décerné à la classe entière pour son travail de l'année.

— Vous allez avoir à organiser quatre nouvelles classes « réformées ». Qui les tiendra ? Les maîtres des classes actuelles resteront à leur tête pendant combien d'années ? Comment voyez-vous l'avenir des enseignants du niveau primaire actuel ? Leur confierez-vous l'enseignement de branches spéciales s'ils y excellent ?

— Les 4 classes de 4^e et les 4 classes de 5^e réformées seront tenues par trois maîtres primaires et un maître secondaire (ayant enseigné dans une classe primaire) pour chaque volée.

Le maître de classe enseigne à la fois le français, l'éveil et les mathématiques. Les maîtres secondaires ne sont pas en principe préparés à cette triple tâche, mais je pense que certains pourraient la remplir après une courte période d'adaptation.

L'essentiel, et c'est un truisme que de le dire, n'est pas tant la formation et les connaissances du maître, que sa personnalité, son engagement, sa constante disponibilité.

Aussi, je pense que de nombreux maîtres primaires seront associés à l'expérience au-delà de la 5^e année ; et non seulement pour les niveaux inférieurs, si le système « B » est adopté. Je songe à ces collègues qui se sont spécialisés ou sont aptes à se spécialiser dans l'enseignement des sciences naturelles, de la géographie, des mathématiques, etc. D'ailleurs, plusieurs de ces disciplines feront l'objet d'options, grouperont donc des élèves hétérogènes peut-être par le niveau de leur intelligence, mais homogènes par l'intérêt qu'ils voient à l'enseignement qu'ils ont librement choisi.

Il est évident que pour les disciplines techniques comme les mathématiques, les langues étrangères, les niveaux supérieurs seront confiés à des spécialistes.

— Comment préparez-vous le corps enseignant qui ne sera pas directement concerné cette année ? c'est-à-dire d'une part celui qui sera intégré année après année dans le système réformé et d'autre part l'autre, celui qui prend en charge les degrés inférieurs — enfantins y compris — et qui se sent tenu à l'écart de ce mouvement (les premières années d'une école qui se veut libératrice et valorisante ne doivent-elles pas être le fondement sur lequel se construira le nouvel édifice ?). En un mot, comment suscitez-vous un intérêt pour votre expérience, pour une réforme de l'école ?

— Les maîtres qui s'intégreront année après année dans le système seront préparés spécialement au cours de l'année qui précède cette intégration.

Pour les autres : comme tous les maîtres du canton, ils ont été orientés sur l'expérience de réforme. Ils ont pu également assister, s'ils en ont éprouvé le désir, à l'une ou l'autre des nombreuses séances d'orientation que le directeur a données dans diverses communes du district. Nous pensons que cela n'est pas suffisant. En septembre ou octobre, nous réunirons à nouveau les maîtres pour leur faire connaître les premiers résultats de l'expérience ; leur montrer certains travaux de groupe, travaux de contrôle ; leur faire visiter les installations du nouveau collège dans lequel travaillent les classes pilotes.

Plusieurs maîtresses s'intéressent beaucoup à l'expérience, se préparent à y entrer en suivant divers cours de formation. Il est arrivé également que des maîtres soient candidats à des postes mis au concours à Rolle parce qu'ils désiraient entrer dans le jeu de l'expérience.

— M. Robert Hari, directeur du cycle d'orientation de l'enseignement secondaire genevois, prétend qu'« aucune réforme ne saurait réussir sans l'adhésion — au moins majoritaire — du corps enseignant ». Il semble que cette condition soit remplie à Rolle ? Dans quelle mesure pensez-vous qu'elle le soit dans le reste du canton (dans le corps enseignant primaire ? secondaire ?).

— Dans le district, le corps enseignant secondaire, le corps enseignant primaire également, sont acquis à la réforme.

Quant à l'attitude du corps enseignant tant primaire que secondaire dans le reste du canton ? Je la connais mal. Il semble que beaucoup critiquent la réforme et ses applications surtout parce qu'elles obligent chacun à remettre en question des problèmes qui paraissaient résolus, des situations qui semblaient acquises.

Lisette Badoux.

RÉACTIONS DES PARENTS

Des contacts établis, nous dégageons les faits suivants :

— De façon générale les parents ont été sensibles aux réactions positives de leurs enfants dès leur entrée en classe pilote de Rolle.

« Il aime aller à l'école. »

« Il n'est pas surchargé de leçons. »

« L'ambiance lui plaît. »

« Il est plus détendu à la maison. »

Certains parents s'inquiètent même de ces bonnes dispositions...

(L'école, dans leur esprit, devrait-elle réaliser une « éducation » ou un « dressage » qu'ils n'assument peut-être plus, mais regrettent ?)

— La suppression des notes, remplacées par des appréciations du comportement et du travail ne fait pas problème. Les parents s'intéressent aux évaluations individuelles données à intervalles réguliers.

— Les séances d'information sont appréciées. La participation des parents est très forte, l'intérêt vif. On cherche à comprendre ce qui se passe, les changements de méthodes, de programmes. On admire la richesse des moyens mis à disposition.

— L'expérience en cours est très largement acceptée. On fait confiance : aux responsables, aux maîtres, à M. Rochat, directeur, en particulier.

— Le système des classes hétérogènes dans lesquelles tous les élèves du même âge reçoivent le même enseignement n'a pas le plein assentiment de tous.

Une remarque entendue dans le public :

« On n'utilise pas à cent pour cent les possibilités qu'offrent les cours à niveaux et les options. »

En d'autres termes, certains désiraient des cours à niveaux dès 10, 11 ans et non plus tard comme le prévoit la réforme.

(Pense-t-on ainsi obtenir la formation la meilleure par la pratique d'un « training intellectuel » diversifié, donc sélectif ?)

Est-on déjà préoccupé de la future insertion sociale de son enfant de 10, 11 ans ?

Que dire de cette attitude et du jugement de valeur qu'elle implique à l'égard de son propre enfant et des autres ?

On touche là un point fondamental de la réforme.

L'école qui est mise en place saurait-elle se distancer un peu d'un système de sélection trop précoce ?

Pour l'instant, elle semble avoir réussi.

Henri Porchet.

Remarque : Une enquête fouillée auprès des parents, faite en 1974, après deux ans d'expérience en zone pilote, apporterait certainement des renseignements plus riches et plus valables.

A NEUCHATEL, rue Saint-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

bc
Pour vos imprimés une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

GUilde de documentation de la SPR

CATALOGUE 1973

Louis Morier-Genoud, 1843 Veytaux-Montreux, tél. (021) 61 26 31

1. La Guilde de documentation est à la disposition de tous les enseignants, abonnés ou non.
2. Les abonnés reçoivent toutes les nouvelles publications, groupées en deux envois par année, en général.
3. Un versement unique de 5 francs — pas obligatoire — donne droit à une réduction de 10 % sur ces envois semestriels, mais non sur les commandes individuelles.
4. Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi.
5. On s'abonne par simple carte postale. Les personnes nous avisant de leurs changements d'adresse facilitent notre tâche.
6. Des modifications de prix peuvent avoir lieu lors de rééditions.

HISTOIRE

4. Donndur, enfant des cavernes (degré inférieur 1^{re} année), 2 fr.
19. Images du passé. Textes pour l'initiation à l'histoire, Denise Jeanguenin, 2 fr.
21. Des cavernes aux cathédrales, brochure avec 16 fiches de dessins (degré moyen), J. Ziegenhagen, 2 fr. 50.
27. Au temps des cavernes, brochures avec 16 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr. 50.
35. La vie au Moyen Age (degré moyen), H. Hagin, 2 fr.
36. Au temps des lacustres, brochure illustrée, G. Falconnier, 2 fr.
42. De la pirogue au paquebot (histoire de la navigation, degré moyen), G. Falconnier, 2 fr.
54. Les Helvètes, brochure avec 10 fiches de dessins (degré moyen), G. Falconnier, 2 fr. 50.
108. L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age, 40 fiches (degré moyen), Beney-Cornaz-Savary, 3 fr.
82. Service étranger, 24 fiches (degré supérieur), Beney-Cornaz-Duperrex-Savary, 2 fr.
148. Croquis d'histoire suisse, 40 fiches résumant par le dessin les principaux événements de notre histoire, G. Falconnier, 2 fr. 50.
144. Quinze mots croisés d'histoire suisse et cinq d'histoire générale, S. Jeanprêtre, 2 fr.
169. Les Droits de l'Homme, E. Bruxcel, 25 fiches, 2 fr.
170. XIX^e siècle, Révolution industrielle, E. Bruxcel, 30 fiches, 2 fr. 50.
71. Châteaux vaudois, Beney-Cornaz-Duperrex-Savary, 3 fr. 50.

GÉOGRAPHIE

39. Canton Bâle, Flück, 2 fr. 50.
81. Lectures géographiques, 24 fiches-questions en rapport avec les textes du manuel-atlas. La Suisse, de H. Rebeaud, 2 fr.
41. L'Afrique, O. Hess, traduction de M. Monnard, 2 fr.
70. Géographie universelle. Réponses aux questionnaires du manuel H. Rebeaud, 3 fr. 50.
43. Pyramides - déserts et oasis, 2 fr.
115. La Suisse en mots croisés, 25 grilles, R. Bouquet, 2 fr.
116. Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles, S. Jeanprêtre, 2 fr.
137. La clé des champs (plan, lecture de la carte, boussole, 114 clichés, 131 exercices), B. Beauvert, 4 fr.
145. Mots croisés : capitales européennes et géographie mondiale, R. Bouquet, 2 fr. 50.

Fiches de l'UIG

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 72. Maisons suisses, 2 fr. 50. | 146. Silhouettes caractéristiques de villes suisses (21), 2 fr. 50. |
| 109. Suisse, généralités (11), 2 fr. | 156. Suisse : croquis panoramiques (16), 2 fr. 50. |
| 110. Jura (17), 2 fr. 50. | 167. La France (22), 2 fr. |
| 111. Plateau (22), 2 fr. 50. | |
| 112. Alpes (21), 2 fr. 50. | |
| 114. Navigation (22), 2 fr. 50. | |

Calcul mental rapide de J.-J. Dessoulaury
Carnets auto-correctifs à feuillets détachables, dès 9 ans.

190. N° 1, Carnet de calcul mental rapide, 3 fr.
191. N° 2, idem, 3 fr.
192. N° 3, idem, 3 fr.
193. N° 4, idem, 3 fr. 60.
194. N° 5, idem, 3 fr. 30.
195. Idem, notice d'emploi, 1 fr.

CALCUL

Ecole enfantine et degré inférieur :

- 143. 80 fiches pour enseigner la première dizaine, 3 fr.
- 89. Cahier de calcul, les deux premières dizaines de L. Pauli, 2 fr. 70.
- 154. 56 fiches de calcul, 2^e année, 3 fr.
- 159. Fiches de problèmes, 2^e année, 2 fr.
- 52. La technique du calcul en 2^e année, par M. Aubert, inspecteur, 2 fr.
- 99. Léo Biollaz : Calculs, 1^{re} année, 29 fiches, 2 fr. ; Problèmes, 1^{re} année, 30 fiches, 2 fr. ; Calculs, 2^e année, 33 fiches, 2 fr.
- 203. F. Balahan et A. Chablot, le calcul mental réfléchi, 1^{re} année, 2 fr.
- 204. F. Balahan et A. Chablot, le calcul mental réfléchi, 2^e année, 2 fr.
- 205. F. Balahan et A. Chablot, le calcul mental réfléchi, 3^e année, 2 fr.
- 206E (Espace) L. Mantilleri, Pratique joyeuse de la mathématique nouvelle, 4 fr. 96 fiches pour écoles enfantines, dès 5 ans.
- 206M (Mathématiques), idem, 4 fr.

Pratique du calcul K. Raets

- 240. Pratique du calcul Raets, carnet 0, 1 fr. 70, 25 exemplaires 1 fr. 45 pièce, enseignement préscolaire.
- 241. Idem, carnet 1, 2 fr. 40, 25 exemplaires 2 fr. 20 pièce, 1^{re} année.
- 242. Idem, carnet 2, 2 fr. 60, 25 exemplaires 2 fr. 30 pièce, 2^e année.
- 243. Idem, carnet 3, 3 fr., 25 exemplaires 2 fr. 80 pièce, 3^e année.
- 244. Idem, carnet 4, 3 fr. 70, 25 exemplaires 3 fr. 40 pièce, 4^e année. Solutionnaire 10 fr.
- 245. Idem, carnet 5, 4 fr., 25 exemplaires 3 fr. 60 pièce, 5^e année. Solutionnaire 10 fr.
- 246. Idem, carnet 6, 4 fr., 25 exemplaires 3 fr. 60 pièce, 6^e année. Solutionnaire 10 fr.

Degré moyen

- 117. Problèmes graphiques, 56 fiches, G. Falconnier, 3 fr.
- 118. Pas à pas, problèmes, 30 fiches graduées, G. Falconnier, 2 fr. 50.
- 142. 8 feuilles de problèmes pour élèves avancés de 10 à 12 ans, V. Lyon, 1 fr. 50.
- 91. Les 4 opérations : 189 fiches graduées par Léo Biollaz, 8 fr.
- 94. Réponses aux fiches de Léo Biollaz, 2 fr. 50
- 153. Attention réfléchir, 32 fiches de calcul, par G. Falconnier, 3 fr.

Degré supérieur

- 31. Choix de problèmes pour grands élèves, tiré de Roorda, 2 fr.
- 58. Procédés de calculs et problèmes amusants, M. Nicoulin, 2 fr.
- 88. Cahier de calcul mental de Perret et Oberli, 1 fr. 50.
- 101. 127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires, Béguin, 7 fr.
- 181. Vitrails des surfaces, Denis Guenot-Maurice Nicoulin, 5 fr. 80 (fiches seules 3 fr. 40).

FRANÇAIS

Ecole enfantine et degré inférieur :

- 160. Petites histoires illustrées, 12 fiches, format 40 × 17 cm. (dessins de J. Perrenoud), 4 fr.
- 55. Pour mieux connaître les animaux - avec 10 dessins de Keller, texte de V. Sutter, 4 fr.
- 138. Jeux de lecture (1^{re} partie de Mon premier livre), écriture vaudoise, 4 fr.
- 139. Jeux de lecture (2^e partie de Mon premier livre), caractères d'imprimerie, 8 fr.
- 140. 38 feuillets : grammaire 2^e à 4^e année UJG-dames, 3 fr.
- 68. Dictées pour les petits, 2 fr.
- 182. L'accord de l'adjectif qualificatif, 2^e à 4^e années, A. Maeder, 4 fr.
- 183. Le boulanger, centre d'intérêt, 2^e, 3^e année, 3 fr.
- 184. Brins d'Herbe, 76 poèmes pour les petits, M.-L. Maggi, 5 fr.
- 221. Les Poéchantines, 75 poèmes, 7-12 ans, Vio Martin, 6 fr.
- 260. Le bois charmant. Histoires à raconter aux enfants. Isabelle Jaccard, 7 fr. 50.

Degrés moyen et supérieur

- 60. Exercices de grammaire, G. Gallay, 3 fr.
- 78. Petit fichier du participe passé avec avoir, M. Nicoulin, 6^e, 7^e année, 4 fr.
- 102. 184 fiches d'orthographe pour les degrés moyen et supérieur, 7 fr. 50.
- 104. 24 feuillets d'exercices orthographiques, 3^e à 7^e année, 2 fr.
- 150. Vocabulaire : Animaux, 43 fiches-questions, commission d'enseignants genevois, 2 fr. 50.
- 151. Vocabulaire : Animaux et 43 fiches-réponses, commission d'enseignants genevois, 2 fr. 50.
- 92. Livret de vocabulaire, M. Nicoulin. Répartition des mots du Pirenné en 52 centres d'étude, 2 fr. 50.
- 74. 32 fiches de lecture (degré moyen), livre vaudois, Falconnier-Meylan-Reymond, 2 fr.
- 161. 200 dictées, 11-12 ans, Reichenbach et Nicoulin, 3 fr. 50.
- 162. 200 dictées de 12 à 13 ans, D. Reichenbach-Nicoulin, 3 fr. 50.
- 168. Joie de lire, M. Nicoulin, 8 fr.
- 171. Histoires sous la main, G. Falconnier, fiches de lecture degré moyen, 2 fr.
- 141. 12 dictées préparées (à partir de 11 ans), A. Chardonnens et M. Nicoulin, 2 fr.
- 256. Voc. 4^e année, 120 fiches, librairie de l'Etat, Berne, 4 fr. Solutionnaire 4 fr.

Degré supérieur

- 48. Mémento grammatical et carnet d'orthographe, Commission des maîtres de classe sup. vaudois, 3 fr.
- 50. Analyse de textes, 2 fr.
- 75. 200 dictées, 8^e et 9^e années, M. Nicoulin, 3 fr. 50.
- 85. 30 dictées préparées, A. Chablot, 2 fr. 50.
- 87. Livret d'orthographe et de grammaire, 12 à 15 ans, de M. Nicoulin, 3 fr.
- 103. 18 fiches de conjugaison, 1 fr. 50.
- 77. 10 études de textes, degré supérieur, J.-P. Rochat, 2 fr.
- 163. Même, quelque, tout, M. Nicoulin, 4 fr.
- 165. Exercices de vocabulaire, degré supérieur, de D. Massarenti, 7 fr.
- 175. Un peu de stylistique, 25 fiches, André Chablot, 3 fr.

Fiches REDACTA. Elocution et rédaction à partir d'une anecdote en images. 3^e, 4^e année. 30 feuillets par bloc. H. Rochat. Dessins d'André Paul.

- | | | |
|--------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| 247. Le petit dénicheur. | 250. Arrivée tardive en classe. | 253. Fido, Mouchette et les oiseaux. |
| 248. La fusée. | 251. Pierrot et le chien. | 254. Pique-nique ! |
| 249. La poupée | 252. Feu vert. | 4 fr. l'exemplaire. |

POUR LES FÊTES

172. L'heure adorable, 10 noëls 2/3 voix, H. Devain, 6 fr. 50.
10. Les trois coups, Comédies de Jacques Bron, 3 fr.
38. Choix de textes pour la fête des mères, M. Nicoulin, 3 fr.
62. Pour Noël, 12 saynètes, G. Annen, 2 fr. 50.
84. 3 p'tits tours, saynètes pour enfants de 5 à 11 ans, J. Bron, 3 fr.
158. Sous le toit du poète, 300 poèmes choisis par H. Devain et M. Nicoulin, 20 fr.
95. Textes à dire et à jouer, M. Nicoulin, 2 fr. 50.
96. Chants de Noël, Landry et Nicoulin, 3 fr. 50.
97. Mystères de Noël, M. Nicoulin, 2 fr.
98. Décorations pour la fête des mères, M. Nicoulin, 2 fr.
80. Poésies de Noël, choisies par M. Nicoulin, 5 fr.
213. Cœur en fête, 6 chansons, Alain Burnand, 3 fr. 50.
214. Idem, enregistrement sur bande, 12 fr.
215. Idem, cassette, 9 fr.
216. Maurice Carème, Poète de la joie, Maurice Nicoulin, 150 poèmes, 15 fr.
255. Noël, centre d'intérêt, de M. Nicoulin, 6 fr. 50.

174. A la Belle Etoile, saynètes et contes pour Noël, A. Chevalley, 2 fr.
210. Noël, 9 chansons, Equipe Croix de Camargue/Alain Burnand, 3 fr. 50.
211. Idem, enregistrement en bande (9,5 cm/s.), 15 fr.
212. Idem, cassette, 15 fr. (Ces deux enregistrements comportent en plus l'accompagnement seul.)

POUR PRÉPARER DES EXAMENS

49. Arithmétique, admission à l'Ecole normale de Lausanne, A. Chabloz, 2 fr.
76b. Epreuves d'admission à l'EN de Lausanne 1965-1969, A. Maeder, 3 fr.
86. Admissions en classes supérieures, épreuves d'examen, A. Maeder, 4 fr.

DIVERS

- C. La Bible enseignée, III, brochure, A. Girardet, 5 fr.
152. Allemand, 36 fiches, thèmes et versions, 2 fr.
25. Le cordonnier, centre d'intérêt, M. Barbey, 3 fr.
83. Le cheval, centre d'intérêt, M. Nicoulin, 3 fr.
90. La pluie, centre d'intérêt, J.-L. Cornaz, 3 fr.
59. Pour classer la documentation, brochure, Genton-Guidoux, 2 fr.
100. Histoire de la pédagogie, de V. Giddey, 6 fr.
164. Mains d'enfants, mains créatrices, Tritten, traduit par C.-S. Hausammann, broché 20 fr.
185. Education par la forme et par la couleur, Tritten, traduit par C.-S. Hausammann, relié 400 p., 21 × 30 cm., 90 fr.
186. Chante Musette, 23 chansons pour enfants (petits). Texte Louise Bron. Musique Jacqueline Gauthey, 3 fr. 50.
166. Mathématique actuelle de L. Addor, T. Bernet, M. Fluckiger et J.-P. Isler, 3 fr. 50.
200. La Chartreuse de la Valsainte, par J.-P. Duperrex ; 1 brochure explicative, 19 fiches d'observation, 18 clichés noir/blanc, 3 dioramas, 16 fr. ; bande magnétique 9,5 cm/sec., 9 fr. ; prix pour dioramas supplémentaires, 10 ct. l'ex.
66. 10 000 fois sans microscope, G. Falconnier, 1 fr. 50.
180. La montagne, centre d'intérêt, 9-11 ans, R. Barmaverain, 3 fr.
230. La chasse aux mots croisés, R. Bouquet, 4 fr. 50.

Séminaires du Centre de recherches en psychologie et psychanalyse

Organisés pour répondre à de nombreuses demandes, ces séminaires s'adressent à ceux qui, sans pouvoir envisager de véritables études à plein temps, désirent une information à la fois sérieuse et accessible, à ceux aussi qui sur tel point veulent compléter leur formation, à tous ceux qui aimeraient améliorer leur connaissance d'eux-mêmes ou d'autrui ou augmenter leur efficacité professionnelle. Qui les suit ? Des parents, des éducateurs, des infirmières, des étudiants, des chefs de personnel, etc. Le nombre des participants est limité afin de garantir à chacun la possibilité de s'exprimer librement s'il le désire.

A part la Dynamique de Groupe, le programme de chaque séminaire est le suivant :

- le samedi, 13 h. 30 à 18 h. 30 ;
- après un repas (facultatif) pris en commun, l'animateur se tient à titre gracieux à la disposition des participants pour d'éventuels entretiens personnels, le samedi soir ;
- le dimanche, 9 h. 30 à 12 heures, puis, après un repas (facultatif) pris en commun, 13 h. 30 à 18 h. 30.

Prix : Fr. 90.— par séminaire ; étudiants et apprentis : Fr. 70.—. (Dynamique de Groupe pour 8 à 12 personnes : Fr. 50.— ; étud. et appr. Fr. 45.—.)

Ce prix (Fr. 90.— ou 70.—) comprend, outre le Séminaire proprement dit, les entretiens personnels du samedi soir, des documents et résumés établis avec grand soin et qui, envoyés 15 jours au moins avant le séminaire, permettent de le préparer puis de retravailler certains problèmes ensuite. Une bibliographie est en outre remise aux participants. De la sorte, chaque séminaire est assuré d'un excellent rendement, sans que les participants soient astreints à se déplacer trop souvent. Enfin, une attestation est délivrée.

● Séminaire « A » : **Introduction à la psychanalyse et sensibilisation aux nouvelles perspectives psychanalytiques.** Animé par **M. Christophe Baroni**. Thèmes : Lapsus et actes manqués, révélateurs de l'inconscient ; interprétation des rêves ; phases du développement de l'enfant, et leurs conséquences sur la vie amoureuse de l'adulte et la formation de son caractère ; la cure psychanalytique ; transfert et contre-transfert ; nouvelles perspectives (Lacan).

Genève, 6 et 7 octobre 1973.

Lausanne, 13 et 14 octobre 1973.

● Séminaire « B », animé par **M. Baroni** : **Névroses et psychoses, antipsychiatrie, psychanalyse appliquée aux enfants, médecine psychosomatique.**

Lausanne, 20 et 21 octobre 1973.

Bienne, 10 et 11 novembre 1973.

Genève, 24 et 25 novembre 1973.

● Séminaire « C », animé par **M. Baroni** : **Sexologie et problèmes conjugaux** : Sexualité « normale » et « pathologique » ; analyse de cas de pénétration ; l'harmonie sexuelle ; les entraves à l'épanouissement ; les thérapies (analyse ; Masters et Johnson) ; problèmes de « morale sexuelle » ; la « révolution sexuelle » (Wilhelm Reich) ; lacunes de l'éducation sexuelle actuelle.

Lausanne, 22 et 23 septembre 1973.

Genève, 29 et 30 septembre 1973.

● Séminaire « D », animé par **le Dr Zaragoza, psychiatre et Claude Béran, édu-**

cateur

occasion exceptionnelle d'un contact direct avec deux hommes confrontés quotidiennement aux graves problèmes de l'adolescence telle qu'elle est vécue aujourd'hui : drogue, mais aussi crise des générations, bouleversement des valeurs traditionnelles, contestation, etc.

Lausanne, 3 et 4 novembre 1973.

● Séminaire « E », animé par **M. Baroni** : **Freud, Adler et Jung** : leurs personnalités, leurs théories, leurs thérapies, leurs divergences ; étude de cas cliniques selon ces trois perspectives.

Lausanne, 1^{er} et 2 décembre 1973.

● Séminaire « F », par **le Dr Sarkisoff, psychoth. FMH** : **La communication mère-enfant** : Pendant la grossesse ; psychologie de la naissance ; la méthode de « naissance naturelle » du Dr Leboyer ; le langage ; la dyslexie ; la méthode Tomatis de traitement de la dyslexie, etc.

Lausanne, 26 et 27 janvier 1974.

● Dynamique de Groupe : avec **Roland Vuataz**, psychoth., prof. Inst. Sc. de l'Éd. D'autres séminaires sont prévus.

Pour tous renseignements : M. Baroni, 5, rue Maupertuis, 1260 Nyon, tél. (022) 61 24 82.

RADIO SCOLAIRE

Quinzaine du 24 septembre au 5 octobre

POUR LES PETITS

L'école

Les émissions proposées aux élèves des petites classes, et groupées en fonction d'un thème général, ne sont pas conçues pour laisser passifs les jeunes auditeurs. Au contraire, lors de la première émission de la série, les enfants sont invités à s'exprimer, en utilisant tous les moyens possibles (petits textes, brefs poèmes, dessins, peintures, bricolages, etc.), sur le sujet présenté.

Ces travaux, envoyés à la Radio romande, font l'objet d'une sélection et d'un classement. Ils sont ensuite présentés, avec des commentaires, dans l'émission finale de la série. Toutefois, dans le cas particulier, l'auteur des émissions, Christiane Momo, a jugé que ce palmarès pouvait bien s'agrémer, en aliment de l'imagination, d'un bref récit se rapportant à l'école.

(Lundi 24 et vendredi 28 septembre, à 10 h. 15, second programme.)

La récolte

Nombreux sont les proverbes et expressions en rapport avec l'idée de récolte. On peut y voir le signe que ce thème a souvent et abondamment préoccupé l'esprit humain. Avec raison, d'ailleurs : vivre, pour l'homme, n'est-ce pas, à tout prendre, récolter — depuis les petits fruits et les légumes jusqu'aux honneurs et à la gloire ?

Grâce au centre d'intérêt choisi pour octobre — et dont l'ensemble d'émissions a été réalisé par Sœur Augustine Levet, de l'Ecole normale de la Providence, à Fribourg — on veut d'abord rappeler, aux enfants de 6 à 9 ans, ce qu'est une récolte, en quoi elle consiste, de quoi elle dépend, l'utilisation qu'on en fait. Mais il est bon d'insister aussi sur les travaux qu'exige l'obtention d'une récolte, les difficultés ou menaces auxquelles il faut faire face, les recherches entreprises pour améliorer le rendement ou la qualité des récoltes. D'où se dégagent forcément quelques conclusions : par exemple, qu'on n'a rien sans peine, et qu'il faut respecter ce qui a coûté tant d'efforts.

Dans un premier temps, donc, il s'agit d'évoquer la récolte « au rythme des saisons », pour mieux faire saisir l'abondance et la diversité des produits que les hommes tirent du sol, l'importance qu'ils ont pour la vie de tous, les nécessités auxquelles ils répondent...

(Lundi 1^{er} et vendredi 5 octobre, à 10 h. 15, second programme.)

POUR LES MOYENS

Je présente ma localité

Cette série d'émissions, inscrite l'an passé pour la première fois au programme de la radioscolaire, a connu d'emblée un succès qui dépassa toutes les prévisions : un grand nombre de classes de toute la Suisse romande participèrent au concours de travaux pratiques qui leur était proposé ; et leurs envois, tant par leur format que par leur quantité, posèrent bien des problèmes de stockage aux responsables de la radioscolaire...

Les trois émissions de 1972/73 ont permis aux élèves de 10 à 12 ans de s'intéresser de plus près à la situation géographique de leur localité, à son activité économique (vue à travers le métier des parents) et à certaines survivances du folklore. Il reste à étudier d'autres aspects de la destinée d'un lieu habité : par exemple, « son histoire ».

En général, les enfants n'ont guère la possibilité de fouiller, inventorier, classer les documents ou objets qui ont servi à l'élaboration de leurs manuels d'histoire. La présente émission — préparée par deux enseignants valaisans, Jean-Daniel Minoia et Raoul Chédel — se propose de leur donner l'occasion de se faire en quelque sorte les historiens de leur localité, de leur quartier ou de leur région. Exercice qui vise avant tout à une intégration effective de l'histoire dans la vie, à son utilisation pour mieux saisir l'évolution d'une cité ou d'une contrée.

(Mardi 25 et jeudi 27 septembre, à 10 h. 15, second programme.)

Quelle histoire !

L'une des notions les plus difficiles à rendre perceptibles aux enfants, c'est celle de la profondeur du temps, de l'échelonnement des siècles de l'Histoire. Les responsables de la radioscolaire ont pensé qu'il serait possible de faciliter quelque peu la tâche des enseignants dans ce domaine en proposant, aux élèves de 10 à 12 ans, une série d'émissions dans lesquelles on retrouverait, un peu à la manière de certaines bandes dessinées, un ou deux personnages qui, en passant d'une époque historique à une autre, réaliseraient en quelque sorte une suite de « reportages dans le temps ».

La réalisation de ces émissions a été

confiée à Robert Rudin, qui avait déjà été l'auteur, il y a quelques années, d'une série d'évocations, très appréciées, de la vie quotidienne au Moyen Age. Fort de cette expérience, le réalisateur a conçu des dialogues et un montage sonore dans un style d'évocation proprement radiophonique et non pas comme le véhicule de notions encyclopédiques.

Volontairement, la première émission est consacrée à « aujourd'hui », car il a semblé impossible de saisir la dimension du temps sans partir d'une réalité qui est l'histoire en train de se vivre.

(Mardi 2 et jeudi 4 octobre, à 10 h. 15, second programme.)

POUR LES GRANDS

Problèmes de notre temps

Le temps n'est pas si éloigné où l'on vantait sans réserves l'avenir de la science — cet avenir d'abondance et de félicité que la science devait nous apporter. L'avènement de la société de consommation, résultat d'un progrès technique et matériel sans précédent, a pu faire croire pendant quelque temps que la science allait en effet résoudre tous nos problèmes. Mais voilà que des failles apparaissent dans ce bel optimisme : la faim dans le monde est loin, très loin, d'être surmontée ; la surpopulation et la surproduction engendrent la pollution ; les ressources naturelles, qu'on tenait pour inépuisables, paraissent menacées... Où allons-nous ? Sur tous ces problèmes, une prise de conscience est nécessaire. Il importe donc de favoriser, dans ce domaine, une information mesurée, aussi objective que possible, à la juste limite entre les enthousiasmes immodes et les renoncements défaitistes. Dans cette perspective, une première émission destinée aux grands élèves permet au fameux reporter Fernand Gigon, interviewé par le journaliste Jacques Bofford, d'évoquer « la faim » dans le monde.

La famine règne actuellement, à des degrés divers, dans toutes les régions du monde qui ne sont pas industrialisées. En Afrique centrale et en Asie, plus particulièrement sur certains plateaux africains et en Inde, on trouve des régions où il n'y a rien à manger, vraiment rien. Et souvent le manque d'eau vient s'y ajouter ! C'est une misère que nous avons beaucoup de peine à imaginer, car elle est sans comparaison avec notre propre réalité : pour nous, la famine est une notion abstraite.

Fernand Gigon raconte qu'il a traversé des pays ou des zones en état de famine et que c'est un spectacle atroce. Au Bengla-Desh, il a vu, avant et après la mousson, des camps où les gens mouraient en grand nombre ; le seul espoir

résidait dans les secours en provenance d'Amérique ou d'Europe. Il a vu la famine aussi dans des pays qui, en temps normal, ne la connaissent pas — certains pays européens (Allemagne, Tchécoslovaquie, etc.), tout de suite après la guerre : il n'y avait rien, ni dans les magasins ni dans les restaurants, même plus de feuilles sur les arbres... Lui-même est resté trois jours sans manger et il a eu des hallucinations. Quand le froid s'ajoute à la famine, tout devient plus terrible encore.

Après avoir décrit les effets de la faim — faiblesse physique, troubles physiologiques, diminution morale, sorte de coma progressif — Fernand Gigon s'efforce de montrer comment un pays peut en venir à connaître la famine. Hors des zones tempérées, la chaleur et les inondations sont déterminantes. L'Indonésie et le Cambodge ont connu la famine parce que les inondations, par ailleurs nécessaires, ont duré trop longtemps et que le riz a pourri. Dans le Vietnam central, sécheresse : toute verdure disparaît, la terre se fendille. En Inde, il y a 110 à 120 millions de personnes qui souffrent de la faim ; et si un enfant connaît cette situation entre 11 et 15 ans, il en supportera les conséquences toute sa vie. Un pays qui n'a pas résolu le problème de la famine ne peut pas progresser, se développer.

Qu'en est-il de la lutte internationale contre la faim ? Fernand Gigon évoque les efforts des Nations-Unies dans le cadre de la FAO, mais aussi les difficultés auxquelles on se heurte dans ce domaine. Il fait également état des aides techniques diverses apportées par la Suisse. Mais il faudrait des milliers, des centaines de milliers d'actions de cette sorte, non pas même pour vaincre la famine, mais au moins pour permettre à ceux qui en sont les victimes de mieux la supporter et de mieux la combattre...

(Mercredi 26 septembre, à 10 h. 15, second programme ; vendredi 28 septembre, à 14 h. 15, premier programme.)

Le monde propose

Cette émission, qui revient chaque mois au programme de la radio scolaire, ne vise pas seulement, bien qu'elle s'inspire de l'actualité, à commenter certains événements récents, à compléter à leur propos l'information des élèves de 12 à 15 ans. Certes, elle se veut le reflet d'une histoire en train de se faire. Mais le souhait des responsables de cette série d'émissions va plus loin : qu'on en tire occasion de discussions entre maîtres et élèves, de travaux de recherche personnels, pour exercer toujours davantage un esprit de compréhension et de jugement objec-

tif. Car enfin, par-delà les événements les plus divers dont notre monde est le théâtre, par-delà les passions ou les drames qu'ils suscitent, il devient de plus en plus évident que notre époque donne tous les signes d'une profonde mutation, d'une douloureuse remise en question des structures sociales, et peut-être même mentales, de l'humanité. Il est donc utile,

nécessaire, de préparer l'esprit des adolescents d'aujourd'hui à quelques-unes des données qui seront celles du monde où ils vivront demain.

(**Mercredi 3 octobre, à 10 h. 15, second programme ; vendredi 5 octobre, à 14 h. 15, premier programme.**)

Francis Bourquin.

les livres

La préparation des enfants à la modernisation

Mandl, P. E. ; Bruxelles, Université ; 1972 ; 103 pages ; coll. Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.

Pierre-Emeric Mandl est un économiste et un sociologue suisse. Actuellement à l'UNICEF (conseiller régional en planification pour l'Afrique de l'ouest et du centre), il a fait de nombreuses recherches, étant consultant de différentes organisations ONU, UNESCO, SSR, ORL, recherches portant sur les communications, l'aménagement du territoire et la prospective sociale. Ayant travaillé à Bruxelles, il a participé à une importante étude sur la préparation de l'enfant à la modernisation, à l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social à Genève.

La préparation de l'enfant à la modernisation

Cette préparation, pendant longtemps, a été pour les éducateurs, les anthropologues, sociologues et psychologues, la transmission des connaissances et des valeurs par le groupe adulte. Mais, dans un temps qui s'accélère, les enfants ont à vivre dans un monde différent de celui de leurs parents et les connaissances transmises peuvent devenir inutiles, même contradictoires.

C'est la situation des enfants du Tiers Monde mais aussi (mai 68) celle des enfants des pays industrialisés.

Il faut donc trouver les voies, les moyens pour suivre cette accélération du temps et pour mieux préparer les enfants à la modernisation. Bien sûr, les modifications de méthodes d'éducation et du contenu de l'enseignement doivent s'accompagner de l'évolution des structures sociales. Dans les pays industrialisés, psychologues et sociologues montrent l'importance de la petite enfance sur le développement de l'intelligence et les facultés ultérieures d'acquisition de connaissances et de faire face à des situations nouvelles.

Dans les pays en voie de développement, on a démontré que les médiocres

performances scolaires et résultats aux tests des enfants étaient liés à l'absence d'expériences préalables, de connaissances fortuites et d'acquis socioculturels, dont les enfants des pays industrialisés bénéficient dès la naissance.

Mais il semble que l'on ait cherché à modeler l'enfant du Tiers Monde sur le schéma occidental. Peu de chercheurs ont tenté d'étudier le développement de l'enfant dans sa culture d'origine et de le mesurer avec les échelles de celle-ci. Ainsi l'on n'a pas tiré profit des qualités physiques, mentales et intellectuelles développées au sein des cultures traditionnelles pour les adapter à celles qu'exige la modernisation.

L'auteur voudrait prouver la nécessité de rechercher les atouts et les apports nationaux au développement des ressources humaines.

Quelles conclusions sont-elles à dégager ?

Les sciences sociales n'ayant pas, de façon générale, indiqué une perspective conceptuelle généralement admise relative aux besoins de l'enfant dans les sociétés en mutation, ni une base empirique interdisciplinaire :

1) Il faudrait peut-être identifier avec précision les connaissances que l'enfant peut acquérir fortuitement en milieu technique en sorte de les inculquer volontairement à l'enfant élevé en milieu traditionnel ; imaginer éventuellement des expériences de remplacement.

2) Puisque la préparation à la modernisation de l'enfant doit s'appuyer sur les qualités physiques, mentales, intellectuelles développées dans les cultures traditionnelles, il faudrait les traduire et les harmoniser avec celles qu'exige la modernisation.

3) Les efforts entrepris actuellement pour la préparation de l'enfant à la modernisation touchent une minorité d'enfants et reposent sur des modèles culturels inspirés des pays industrialisés.

4) Comme on ignore presque tout des conditions de vie de l'enfant d'âge pré-

scolaire — de l'enfant non scolarisé, du défaillant scolaire — et que ces jeunes, apparemment, se modernisent dans une certaine mesure, il faudrait réfléchir plus avant sur les facteurs indirects qui exercent des effets positifs sur la préparation de l'enfant.

5) L'amélioration de la condition et du statut de la femme semble être liée aux conditions matérielles de satisfaction des besoins de l'enfant d'âge préscolaire.

Puis-je ajouter une note personnelle ?

Ne serait-il pas souhaitable d'appliquer ces considérations et ces vœux chez nous au sous-ensemble social qui, défavorisé, présente quelque analogie avec les pays en voie de développement.

E. Roller
Document IRDP 2783

Luce Péclard :

Sortilèges d'enfance¹

« L'écluse conquise, nous remontions le Sauteruz qui, comme son nom l'indique, était passablement capricieux, se brisant pour de petites cascades à chevelure d'écume, se transformant en ruisselets autour des pierres d'un gué, s'étalant, serein, dans les bras sableux d'une crique douce où il reconstruisait, patiemment, le paysage bleuté du ciel et les dômes de feuillages aux rondeurs de collines. »

« Provisions de douceur », l'expression est dans la phrase de Saint-Exupéry que Mme Luce Péclard a mise en exergue à son livre de souvenirs. De douceur, mais il faut ajouter : de poésie, car l'auteur est poète. C'est une belle gerbe qu'elle a nouée, moissonnée entre Sognens et Boley-Magnoux, le long du Sauteruz de son enfance, celle-ci donc vaudoise.

Surgissent des prés, des chemins, des bois, des lieux-dits, des souvenirs de vacances, des rappels d'humbles travaux campagnards qu'on sent vécus, l'amour des plantes et des bêtes, des réminiscences scolaires, puis les visages aimés des compagnons de jeux, d'une servante, des membres de la famille et surtout de ce grand-père qui prend la main de la fillette pour la conduire vers des refuges enchantés... Premier contact étonné aussi avec la mort...

C'est vu, c'est senti, c'est remarquablement vrai. Et tout cela enchassé dans de magnifiques descriptions, des conversations remplies de mots du cru, bref, plein de beaux passages tout à fait dignes d'une lecture en classe. Ce livre, de si authentique saveur, peut trouver place dans toute bibliothèque scolaire ou personnelle.

Alexis Chevalley.

¹ Paru aux Nouvelles Editions Debresse, Paris 1961, en vente chez l'auteur : Village-Suisse 19, 1205 Genève, 12 × 18,5 cm., 152 pages, Fr. 6.— avec une petite réduction possible.

Méthode d'allemand "Wir sprechen deutsch"

Werner Uhig, Charles Chatelanat, Jean-Bernard Lang — Editions Payot Lausanne

WIR SPRECHEN DEUTSCH

Cours élémentaire d'allemand

par Werner Uhlig, Charles Chatelanat, Jean-Bernard Lang

Programme pré gymnasial :

tome I, format 16 × 22,5 cm, 144 pages, Fr. 8.—

tome II, format 16 × 22,5 cm, 192 pages, Fr. 9.60

tome III, format 16 × 22,5 cm, 224 pages, Fr. 11.—

Exercices parlés sur bandes magnétiques (Tonbandübungen) et visuels : renseignements et vente chez l'éditeur.

Programme G (sections générales) :

tome I du programme pré gymnasial, Fr. 8.—

tome G II (anciennement fascicules G 1 et G 2), Fr. 7.50

tome G III (anciennement fascicules G 3 et G 4), Fr. 8.50

Edition réalisée par W. Kurz, J. B. Lang, P. Rousseil.

Programme P (enseignement pratique) :

fascicule P 1, Fr. 5.—

fascicule P 2, Fr. 4.—

fascicule P 3, Fr. 6.50

Edition réalisée par A. Chapalay, Th. Henzi, A. Thiébaud.

60 ALLTAGSGESPRÄCHE

60 dialogues présentant diverses situations de la vie quotidienne, à l'usage des débutants (extraits du cours élémentaire). Format 16 × 22 cm, 32 pages avec illustrations, Fr. 2.—.

Degrés moyen et supérieur :

PRÉCIS DE GRAMMAIRE ALLEMANDE

Contient toutes les notions grammaticales nécessaires pour s'exprimer dans un allemand simple et correct, reprend et complète d'une manière systématique la matière du cours élémentaire. Format 16 × 22 cm, 208 pages, Fr. 11.—.

DEUTSCHE ÜBUNGEN

Exercices portant avant tout sur les notions du *Précis de grammaire allemande* qui ne figurent pas dans le cours élémentaire. Format 16 × 22 cm, 136 pages, Fr. 8.50.

Chez le même éditeur :

VOCABULAIRE DE BASE ALLEMAND-FRANÇAIS

par Ch. Chatelanat et Theodor Henri.

Vocabulaire actif, 2500 mots groupés par centres d'intérêt, avec de nombreux exemples. Edition entièrement remaniée 1972. Format 12,5 × 18,5 cm, 216 pages, Fr. 12.—.

COLLECTION « DEUTSCHES LESEN » - Textes de lecture simplifiés.

— Friedrich Gerstäcker : JOHN MULLIGAN (1^{er} degré), Fr. 3.—.

— Wilhelm Heinrich Riehl : DIE VIERZEHN NOTHELFER (1^{er} degré), Fr. 3.—.

— Wilhelm Hauff : DIE KARAWANE (2^e degré), Fr. 3.20.

— Erich Kästner : DIE VERSCHWUNDENE MINIATUR (2^e degré), Fr. 3.—.

— Stefan Zweig : SCHACHNOVELLE (3^e degré), Fr. 3.50.

Diffusion en France : Editions Payot Paris

Diffusion en Belgique : Maison d'édition A. De Boeck, Bruxelles



NOUVEAUTÉ !

Sous-main pour les écoliers en classe

Exposant à la
PAEDAGOGICA, Bâle
du 9-14 octobre 1973
Stand 15-257
en face Schubiger

Format 35 X 45 cm, 2 mm épaisseur. En matière plastique Polystyrol, gris clair, très solide.

Avantages : Surface lisse, applicable des deux côtés, lavable.

Utilisation : Dans les écoles enfantines et pour tous les degrés des écoles.

Pour modelage avec Plastiline, peinture, dessin, bricolage, collage, linogravure, dessin technique (avec T spécial).

Prix :	1	10	30	50	100	250
Fr.	2.50	2.20	2.—	1.90	1.80	1.70

Une exécution avec un et deux bords est livrable prochainement. Demandez les prix s.v.p.

BERNHARD ZEUGIN, matériel scolaire, 4242 Dittingen BE, tél. (061) 89 68 85

Bibliothèque
Nationale Suisse
2002 BERN
1820 Montreux

J. A.
1



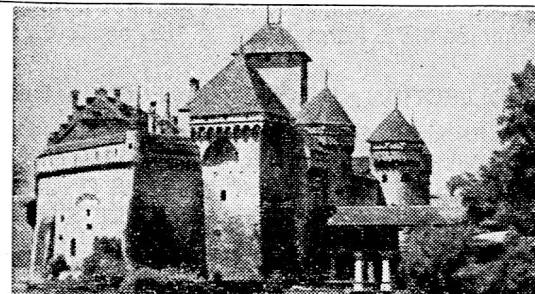
**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement plus de 2000 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottetaz, 1012 Lausanne.



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite
pour les écoliers des classes primaires et secondaires
officielles de Suisse, accompagnés des professeurs